

Rapport d'activité pour l'année 2011



La construction du nouveau silo est un dossier fédérateur au sein de l'établissement. Il s'agit pour les personnels d'accompagner la réalisation de cette construction. En interne, les services ont été fortement mobilisés autour de ce projet et de son corollaire, la réorganisation des activités en vue de l'amélioration du circuit du document et des procédures de signalement des collections.

Les groupes de travail qui ont été constitués ont notamment permis de fournir au programmiste un document de synthèse qui a été présenté au Conseil d'administration du 9 novembre 2011. Le groupe de travail a par ailleurs présenté lors des réunions organisées par l'Etablissement public d'aménagement universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF), des propositions de réaménagement des espaces de travail existants.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le CTLES a mis en place une navette journalière supplémentaire lui permettant de desservir l'ensemble des bibliothèques versantes du lundi au vendredi. Cette amélioration des services rendus aux usagers s'inscrit dans la volonté de valoriser et de rendre plus visible l'ensemble des prestations assurées par l'établissement.

Dans la même optique, la livraison, au cours du dernier trimestre 2011, du nouveau système de gestion de bibliothèques et d'archives ainsi que de son corollaire, la plateforme de travail partagé, doivent permettre à très court terme une ouverture pour les partenaires de l'établissement sur les réalisations du centre.

L'organisation des deuxièmes journées professionnelles du CTLES, autour de thématiques liées à la mutualisation des ressources, contribue à développer les liens et à fluidifier les échanges inter établissements au niveau régional.

Les opérations de transfert des collections, qui demeurent au cœur de l'activité du centre, ont dû tenir compte du calendrier lié au retour des collections de la BULAC. Cet établissement a libéré entre avril et septembre 2011 près de 9 kilomètres linéaires dans les magasins du CTLES. Au terme de cette opération de retour de collections, le CTLES a pu lancer un nouveau marché avec le transporteur JEP à compter du 5 septembre 2011, pour une durée de 23 mois, jusqu'au 26 juillet 2013.

L'établissement a reçu pour l'année 2011 plus de 3 kilomètres linéaires de collections en provenance de 18 bibliothèques versantes. Le linéaire disponible devrait permettre de répondre à la totalité des demandes de transferts jusqu'en 2013. La période qui couvrira les années 2014 et 2015, année de l'ouverture du nouveau silo, permettra de prendre en compte l'essentiel des demandes qui seront exprimées.

En ce qui concerne le prêt, le CTLES enregistre une baisse de près de 8% du nombre de demandes. Cette baisse est due à la suspension des communications sur les collections de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations depuis septembre 2010.

I. LES ACTIVITES

Les espaces de stockage du CTLes sont aujourd'hui occupés à plus de 88% contre 97% en 2010.

Le gain en termes d'espaces linéaires disponibles est dû essentiellement au retrait des dépôts de la BULAC (près de 9 kilomètres linéaires) ainsi qu'à des opérations de retablettage menées en interne.

Contrairement aux années précédentes, les cessions apparaissent majoritaires par rapport aux dépôts.

Le pilon a porté sur plus de 800 mètres linéaires de fascicules de périodiques qui ont été cédés à l'établissement dans le cadre des versements réguliers, dans le cadre des versements de la conservation partagée et à titre rétrospectif sur des collections anciennes.

L'activité du prêt est en légère diminution par rapport à 2010 avec 9 600 communications contre 10 457 communications en 2010 (plus de 8%).

1. Les transferts de documents intervenus au cours de l'année 2011

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011, 3 312 mètres linéaires de documents, provenant de 18 bibliothèques versantes, sont arrivés au CTLes.

Après dédoublement, le CTLes a intégré dans ses magasins près de 3 000 mètres linéaires au cours de l'année 2011¹.

Le nombre de mètres linéaires versés au titre de la cession représente plus de 53% avant dédoublement et près de 52% après dédoublement de l'ensemble des mètres linéaires versés au CTLes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

Une comparaison du nombre de mètres linéaires transférés en 2011 et en 2010, **avant toute opération de dédoublement**, permet de constater une augmentation en termes de mètres linéaires de plus de 28% qui correspondent à plus de 727 mètres linéaires. Cette augmentation s'explique par l'accroissement de la capacité de stockage des magasins du CTLes après les opérations de déménagement des collections de la BULAC.

En 2011, le CTLes a reçu près de 1 764 mètres linéaires en cession et plus de 1 548 mètres linéaires en dépôt. On observe donc un équilibre relatif entre les dépôts (46,74%) et les cessions (53,26%). Pour mémoire l'année 2010 avait été caractérisée par un fort déséquilibre entre cessions et dépôts ($\leq 82,25\%$ de dépôt et $\geq 17,75\%$ de cession). Il convient par ailleurs de souligner que pour la première fois depuis 2007, les cessions sont plus importantes, en termes de volumétrie, que les dépôts.

¹ Le détail des fonds versés par établissement figure dans l'Annexe 1 du présent rapport

Tableau récapitulatif des dépôts et cessions avant dédoublement depuis 2007

	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôts en mètres linéaires	2 592	2 506	2 105	2 125	1 548
Cessions en mètres linéaires avant dédoublement	1 924	1 576	1 731	459	1 764
Total	4 516	4 082	3 836	2584	3 312

La campagne menée par le CTLes auprès de ses partenaires, à la demande du Conseil d'administration (CA du 25 novembre 2008), et visant à obtenir le réexamen des collections en dépôt en vue de leur transformation en cession commence à porter ses fruits.

Au cours de l'année 2011, deux établissements ont cédé au CTLes une partie de leurs collections en dépôt. Il s'agit de 110 mètres linéaires de collections de périodiques dont 75 mètres linéaires appartenaient initialement à la Bibliothèque de l'Observatoire et 35 mètres linéaires à la Bibliothèque de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (IHEAL).

Sur un total de 31 versements² (dépôts et cessions confondus) intervenus au cours de l'année 2011, la Bibliothèque de l'École nationale supérieure de Paris comptabilise à elle seule 8 transferts pour un total de 967 mètres linéaires.

Par ailleurs, la Bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art, la Bibliothèque des thèses de l'Université Pierre et Marie Curie et la Bibliothèque Censier de l'Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3, ont effectué 3 versements chacun.

Les 14 autres bibliothèques ont réalisé 1 à 2 versements au cours de l'année³.

D'une manière générale, les établissements se sont montrés soucieux de fournir des listes circonstanciées de documents avant le transfert de leurs collections. Aucun transfert n'a été différé ni compromis au cours de l'année.

La moyenne du métrage linéaire reçu par le CTLes pour chaque transfert a augmenté en 2011 dans la mesure où la volumétrie moyenne par transfert était de 106,84 mètres linéaires, contre 99,42 mètres linéaires en 2010.

1.1 Les documents transférés au titre des dépôts et des cessions après dédoublement des documents cédés

La répartition entre documents déposés et documents cédés fait apparaître, après dédoublement, l'équilibre entre les dépôts (51,96%) et les cessions (48,04%).

A titre de comparaison, la part des cessions en 2011 représente 48,04% des documents transférés contre 14,40% en 2010.

Le tableau ci-dessous présente par types de documents et en fonction des statuts (cession, dépôt), l'ensemble des collections reçues dans le cadre du marché au cours de l'année 2011. Le linéaire des collections intégrées représente près de 3 000 mètres après dédoublement des collections cédées.

² Un versement comporte entre 1 et 8 transferts hebdomadaires

³ Cf. Tableau 1 de l'Annexe 1

Ventilation par types de documents après dédoublement

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
626,28	8,74	605,20	1211,82	316,65	210,65
635,02		1817,02		527,3	
2 979,34					
21,02%	0,29%	20,31%	40,67%	10,63%	7,07%
21,31%		60,99%		17,70%	
100,00%					

Au 31 décembre 2011, les collections conservées au CTLes, dans le cadre des dépôts et des cessions, atteignaient après dédoublement un total de **47 030,53 mètres linéaires**.

Documents cédés : plus de **24 410 mètres linéaires (51,90% de la totalité des fonds hors stockage provisoire)**.

Documents déposés : plus de **22 619 mètres linéaires (48,10% de la totalité des fonds hors stockage provisoire)**.

- Périodiques : plus de 26 139 mètres linéaires (54,58% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).
- Thèses : plus de 11 005 mètres linéaires (23,40% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).
- Monographies : plus de 9 845 mètres linéaires (20,93% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).
- Autres documents (cartes, VHS) : 40 mètres linéaires (0,09% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Si l'on considère l'ensemble des collections conservées au CTLes à la date du 31 décembre 2011⁴, l'Université Paris Descartes Paris 5 est l'établissement qui possède le plus grand nombre de collections en cession. L'Institut de France est l'établissement qui possède le plus de collections en dépôt.

Le CTLes conserve plus de 6 500 mètres linéaires de collections en provenance de l'Université Panthéon Sorbonne Paris 1. Il s'agit de collections qui proviennent de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (près de 4 700 mètres linéaires tous statuts confondus) et de la Bibliothèque interuniversitaire Cujas (plus de 1 800 mètres linéaires de collections tous statuts confondus).

1.2 Les documents transférés au titre du stockage provisoire

Au 31 décembre 2011, le CTLes stockait à titre provisoire **1 444,40 mètres linéaires** dans **3 611 cartons et 2 boîtes en polypropylènes de formats atypiques**⁵.

Au cours de l'année 2011, la Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (BULAC), a récupéré près de **2 409 mètres linéaires** de collections qui étaient conservées au CTLes au titre du stockage provisoire.

Le CTLes n'a pas été sollicité, au cours de l'exercice considéré, pour des versements de collections au titre du stockage provisoire.

⁴ Cf. Tableau 2 de l'Annexe 1, p. 28.

⁵ La liste des établissements ayant des collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire figure en Annexe 2 du présent rapport

1.3 L'élimination des fascicules de périodiques

L'élimination des fascicules de périodiques concerne à la fois les documents reçus par le CTLes entre 1997 et 2010, et les collections transférées en 2011 dans le cadre du marché de transfert et les collections qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

L'ensemble de ces éliminations, dues à un travail de dédoublement dans les magasins, portent uniquement sur les fonds cédés et représente 840,96 mètres linéaires pour l'exercice concerné.

Le CTLes distingue deux types de désherbage. Le premier porte sur les fascicules de périodiques qui apparaissent dans les collections en plusieurs exemplaires.

Le deuxième porte sur l'élimination d'un titre complet lorsque celui-ci fait doublon avec une collection déjà présente dans l'établissement ou bien lorsqu'il s'agit d'un titre de médecine qui relève du plan de conservation partagée pour lequel le CTLes n'est pas pôle de conservation.

Le désherbage rétrospectif sur les fonds reçus entre 1997 et 2010 concerne plus de 377 mètres linéaires soit près de 45% de la totalité des éliminations réalisées dans l'année.

Le désherbage réalisé sur les documents qui ont été versés dans le cadre des transferts en 2011 a donné lieu à la suppression de près de 333 mètres linéaires, soit près de 40% de l'ensemble des éliminations⁶.

Le désherbage qui a porté uniquement sur les documents qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* représente plus de 130 mètres linéaires, soit plus de 15% de l'ensemble des éliminations.

1.4 Les transferts prévus en 2012

Le marché de transfert qui a pris effet le 5 septembre 2011 couvre une période de vingt trois mois pour s'achever fin juillet 2013.

La préparation du marché comporte une phase de recensement des besoins des établissements partenaires du CTLes pour la période concernée.

Au cours de l'année 2012, le CTLes devrait recevoir près de 4 000 mètres linéaires de collections en provenance de 23 bibliothèques relevant de douze établissements.

La part des cessions est estimée à plus de 51% de l'ensemble des transferts. Les périodiques devraient représenter près de 84% des cessions et les monographies près de 50% des dépôts.

Le détail relatif à la typologie des documents qui devraient être transférés au CTLes au cours de l'année 2012⁷ sera soumis à des variations liées à la distorsion entre un état prévisionnel qui est communiqué lors de la campagne de recensement des besoins et la réalité des besoins un mois avant le transfert effectif des collections.

Par le passé, il a pu arriver, à de rares occasions, qu'une bibliothèque ne soit pas en mesure de préparer ses collections en vue d'un transfert fixé dans le calendrier prévisionnel. Dans ce cas le CTLes propose systématiquement une autre date pour le transfert ou, le cas échéant, il propose à un autre établissement de transférer ses collections.

⁶ 333 mètres linéaires représentent 17,5 tonnes dont la destruction a coûté 3 150€ TTC auxquels il faut ajouter le coût du transfert des collections qui représente aujourd'hui 3 982,68€ TTC. Soit un total de 7 132,68€ TTC.

⁷ Cf. tableau de l'Annexe 3

Pour les collections qui sont cédées le CTLes est souvent appelé à procéder à l'élimination de certains documents.

Les documents éliminés sont majoritairement des doublons de fascicules de périodiques. Il s'agit de documents qui n'ont pas été détectés comme tels lors du traitement des listes ou bien de documents qui sont envoyés au CTLes pour que celui-ci les élimine, la bibliothèque n'ayant pas l'infrastructure nécessaire pour procéder à la destruction des unités matérielles.

Plus rarement, les documents éliminés sont des titres très courants dont les états de collections sont lacunaires au CTLes et redondants dans de nombreuses bibliothèques.

Cette élimination qui représente chaque année entre 25 et 30 tonnes par an, a un coût, comme cela est indiqué dans le § 1.3. Ce coût annuel est estimé entre 4 500€ TTC et 5 400€ TTC (prix à la tonne 180€ TTC).

2. L'occupation des magasins

La capacité de stockage du CTLes, compte tenu des dernières opérations de retablettage dans les magasins traditionnels sur le nombre de tablettes par hauteur de rayonnages, est de plus de 75 kilomètres linéaires.

Au 31 décembre 2011, le CTLes dispose de près de 9 kilomètres linéaires de rayonnages inoccupés destinés à accueillir les collections qui seront versées de janvier 2012 à juillet 2013 et dont le métrage estimé représente plus de 6 kilomètres linéaires.

Au 31 décembre 2011, la capacité des magasins du CTLes est de plus de **75 479 mètres linéaires** répartis entre magasins traditionnels (près de 39 491 mètres linéaires) et magasins industriels de grande hauteur (plus de 35 988 mètres linéaires).

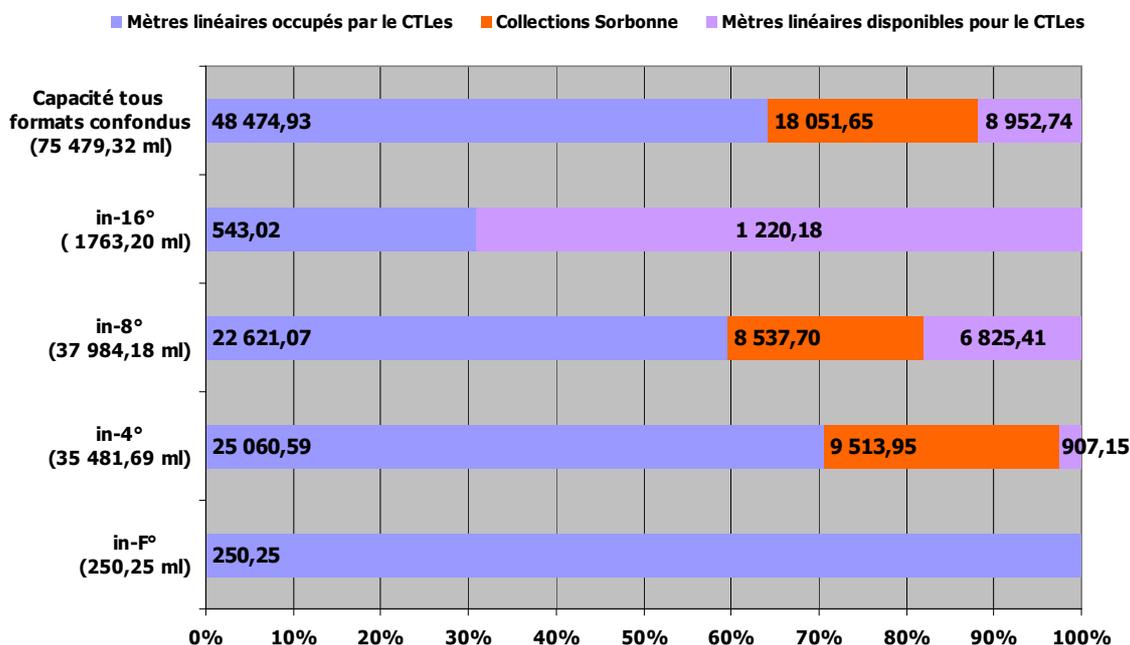
Toujours sur la même période considérée, le nombre de mètres linéaires occupés au CTLes est de près de **66 527 mètres linéaires**. Ce chiffre est obtenu par l'addition des collections en cession et en dépôt (47 031 ml), ainsi qu'en stockage provisoire dans les magasins (1 445 mètres linéaires) ; et des collections de la Sorbonne (18 051 mètres linéaires).

Les espaces disponibles qui représentent un total de près de **8 953 mètres linéaires** permettront de répondre aux besoins des établissements partenaires jusqu'en juillet 2013 et au-delà, jusqu'en 2015, à la livraison du nouveau silo dès lors que plus d'un kilomètre linéaire de collections en dépôt sont vouées à rejoindre leur établissement d'origine dans le courant 2012.

Le détail par format en fonction de l'implantation des rayonnages est le suivant :

- Format in-16° (entre 15 et 18 cm de hauteur) : plus de **1 220** mètres linéaires ;
- Format in-8° (entre 19 et 24 cm de hauteur) : près de **6 826** mètres linéaires ;
- Format in-4° : (entre 25 et 30 cm de hauteur) : plus de **907** mètres linéaires.

Capacité de stockage par formats avec l'occupation et le linéaire disponible



Il s'avère que le linéaire disponible pour les documents de format in-16 est trop important par rapport aux besoins estimés en fonction des collections qui seront versées au CTLes au cours de l'année 2012. Il sera nécessaire de procéder au cours du 1^{er} semestre 2012 à un retablettage dans les magasins industriels pour accroître les capacités de stockage des documents de format in-4°. Ce travail qui sera mené par une entreprise extérieure portera sur environ 1 000 mètres linéaires soit plus de 80% du linéaire aujourd'hui disponible en format in-16.

3. Le traitement des collections

A la date du 31 décembre 2011, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 312 081 documents localisés contre 305 146 à la fin de l'année 2010.

A l'instar de l'an dernier un travail important a été réalisé sur le signalement rétrospectif des collections.

Les monographies représentent l'essentiel du travail de signalement avec 18 820 titres traités.

Dans la perspective de la réorganisation des activités au sein de l'établissement, le service s'est attaché à produire des fiches de procédures formalisant les activités du service.

En 2011, les activités du service de l'inventaire se sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif des collections, et d'autre part, du signalement de ces collections dans les différents catalogues (le catalogue du CTLes, le SUDOC et la base de données dédiée au Plan de conservation partagée des périodiques de médecine).

Le travail de récolement, de désherbage des collections, de mise à jour des différentes bases de données et de relocalisation a mobilisé, de manière ponctuelle, l'ensemble de l'équipe.

Au-delà de l'inventaire courant et rétrospectif, et à l'instar des années précédentes, les activités liées au service du Prêt entre bibliothèques (PEB) ont également mobilisé le service ; en 2011, ce sont 9 600 demandes de PEB qui ont été traitées par l'équipe de l'inventaire.

Les équipes ont été par ailleurs mobilisées sur la formalisation des procédures liées au traitement des documents.

3.1 L'inventaire des collections

Durant l'année 2011, l'équipe de l'inventaire a enregistré dans sa base d'archives près de 29 769 documents :

- 18 820 titres de monographies (versements à partir de listes d'EXCEL);
- 1 804 titres de périodiques ;
- 9 145 titres de thèses (versements à partir de listes EXCEL).

3.2 Le signalement des collections dans les catalogues

Le travail d'inventaire dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement va de pair, pour les documents cédés, avec les activités de signalement dans le catalogue du système universitaire de documentation (SUDOC), qu'il s'agisse de catalogage ou de localisation.

Au 31 décembre 2011, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 312 081 documents localisés contre 305 146 fin 2010.

Au cours de l'année, 6 935 notices d'exemplaires ont été créées, parmi celles-ci, 4 997 sont le résultat d'une exemplarisation automatique réalisée par l'ABES et 1 938 ont été saisies directement dans le SUDOC par les agents de l'établissement.

L'établissement a procédé par ailleurs à la modification de 1 523 notices et a supprimé 509 notices suite aux opérations de désherbage ou de dédoublonnage.

En 2011, l'établissement a créé 454 notices bibliographiques de thèses et 421 notices d'autorité.

- les thèses d'odontologie de l'Université Paris - Diderot – Paris 7 (405 notices bibliographiques) ;
- les thèses d'odontologie et de pharmacie de la Bibliothèque interuniversitaire de santé (49 notices bibliographiques).

Tableau récapitulatif des créations de notices dans le SUDOC

	Inventaire courant	Catalogage rétrospectif	Total
Notices bibliographiques	0	454	454
Notices d'autorité	0	421	421
Notices d'exemplaire	5 636	1 299	6 935
Total	5 636	2 174	7 810

3.3 La formalisation des procédures liées au traitement des documents

La période comprise entre juin et août 2011, période au cours de laquelle aucun versement n'a été réalisé au CTLes en raison de la passation du nouveau marché, a permis de mobiliser les équipes sur le traitement rétrospectif des fonds, mais aussi sur la formalisation des activités du service.

Pour cette dernière activité, il s'est agi de rédiger l'ensemble des protocoles et procédures relatifs aux opérations qui sont menées dans le système intégré de gestion d'archives (SIGA).

Ce travail rendu nécessaire avec la mise en place du nouveau système intégré a pour objectif de :

- faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, face à la spécificité des tâches à effectuer au sein du CTLes ;
- faire connaître de manière plus détaillée les activités du service auprès de l'ensemble des personnels des autres services de l'établissement ;
- nourrir les réflexions menées dans le cadre du projet de réorganisation des services en prévision notamment de l'extension.

Il a permis d'aboutir à la réalisation de sept fiches de procédure qui portent sur les thèmes suivants :

- la création, la modification et la suppression de notices d'exemplaire dans WinIBW ;
- la délocalisation et le déconditionnement des documents dans le SIGA ;
- l'élimination des documents dans le SIGA ;
- l'inventaire des périodiques dans le SIGA ;
- la constitution des listes de périodiques dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de médecine ;
- les activités du correspondant local SUDOC au CTLes.

Les procédures relatives au traitement des demandes de prêt ont donné lieu à la rédaction d'un premier document qui doit faire l'objet d'une révision. Un groupe de travail, composé à la fois des agents affectés au traitement intellectuel des collections et des agents affectés au traitement matériel, sera chargé de sa nouvelle rédaction en 2012.

4. La communication des documents

Le CTLes a mis en place depuis le 1^{er} janvier 2011 une navette de prêt le vendredi qui porte à cinq le nombre de navettes hebdomadaires.

L'établissement a été saisi pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, de 10 041 demandes de prêt contre 10 873 en 2010, soit une baisse de près de 8% (7,64%). Cette baisse est due à l'interruption des prêts sur les collections de la BULAC et du Centre d'études slaves depuis septembre 2010.

Il convient de souligner que le nombre de demandes non satisfaites porte sur 441 documents et représente 4,39% de l'ensemble des demandes.

Les monographies représentent près de 58% des prêts consentis sur l'année.

Les documents relevant de la discipline « Arts » représentent près de 34% de l'ensemble des communications.

Les documents non rendus après communication sont essentiellement des documents en dépôt et empruntés par les établissements auxquels ils appartiennent.

4.1 Les grandes orientations du prêt entre bibliothèques

Les faits marquants relatifs à la fourniture de documents à distance tiennent sans doute à la mise en place d'une navette le vendredi qui porte à cinq le nombre de navettes hebdomadaires et à la baisse des demandes de prêt dont a été saisi le CTLes.

La mise en place d'une navette de prêt le vendredi garantit une communication des documents en 24 heures du lundi au vendredi et permet de réguler en interne aussi bien les activités de traitement des demandes de prêt que la charge des navettes en termes de documents à livrer.

Les réserves exprimées par les personnels et qui portaient sur l'effectif de l'équipe chargée d'effectuer les déplacements à Paris pour livrer les documents, ont été levées en raison du recrutement d'un agent contractuel, titulaire du permis de conduire et qui est disposé à faire des trajets en voiture entre Bussy Saint-Georges et Paris.

En ce qui concerne les demandes de prêt, l'établissement a été saisi, en 2011, de 10 041 demandes contre 10 873 en 2010. Le nombre de communications s'établit à 9 600 contre 10 457 en 2010.

Cette baisse s'explique par l'arrêt des communications des collections de la BULAC, préalable indispensable à leur transfert vers leur établissement d'appartenance. Sur les 9 000 mètres linéaires à avoir intégré la BULAC, 6 647 mètres linéaires étaient occupés par des collections communicables dans le cadre de la fourniture de documents à distance jusqu'en septembre 2010.

On peut considérer que le retour dans leur établissement d'origine de plus de 10% sur l'ensemble des collections communicables par le CTLes, a entraîné une baisse de près de 8% des communications⁸.

Le nombre de demandes satisfaites⁹ est de 9 600 soit 95,61% de l'ensemble des demandes. Les fonds les plus demandés sont ceux de l'INHA (3 899 communications sur son propre fonds et elle a obtenu 7 communications sur les fonds d'autres bibliothèques) suivis des fonds de l'Université de la Sorbonne Nouvelle Paris (1 261 communications pour

⁸ Cf. Tableau 1 Annexe 4

⁹ Cf. Tableau 2 Annexe 4

cette bibliothèque sur son propre fonds et 199 demandes émanant d'autres bibliothèques).

Avec 441 demandes non satisfaites, le taux d'échec dans le traitement des communications est de 4,39% de l'ensemble des demandes de prêt.

Il convient de noter toutefois que, si les demandes émanant des bibliothèques versantes sont non satisfaites à près de 3,40%, celles des bibliothèques non versantes, quant à elles, atteignent un taux d'échec de près de 10% (9,6%).

Une analyse des demandes non satisfaites permet d'identifier les raisons pour lesquelles les documents n'ont pas été servis :

- 56,5% des demandes portaient sur des documents qui n'étaient pas localisés au CTLe ;
- 33% des demandes concernaient des documents déjà empruntés par l'établissement demandeur (essentiellement des demandes faites en double pour le même lecteur);
- 2% des demandes reposaient sur des références erronées ou incomplètes (essentiellement des fascicules de périodiques) ;
- 5% des demandes portaient sur des documents indisponibles, notamment en raison de leur état matériel ;
- 2% des demandes portaient sur des documents en cours d'inventaire dans le catalogue (non respect du délai de traitement des collections de la part de l'établissement versant) ;
- 1,5% des demandes ont été émises par des bibliothèques exclues du prêt (bibliothèques étrangères qui n'honorent pas le montant de la transaction de prêt).

Le nombre de demandes par mois est en moyenne de 836,75 et le nombre de communications mensuelles est en moyenne de 800.

Le pic des communications a été atteint au mois de mars avec 1 137 communications et le creux a été atteint au mois d'août avec 330 demandes.

La totalité des prêts consentis aux bibliothèques versantes en 2011 représentent 8 269 communications, soit plus de 86% de l'ensemble des transactions. Parmi ces communications, 6 328 d'entre elles sont émises par les bibliothèques versantes sur leurs propres fonds et 1 941 de celles-ci sur le fonds d'autres bibliothèques versantes.

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art a réalisé le plus grand nombre d'emprunts en 2011 avec 3 906 transactions effectives (soit près de 41% de l'ensemble des communications), suivie de la Bibliothèque du Service de la documentation de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 avec 1 261 demandes (soit plus de 13% de l'ensemble des communications).

Les communications aux bibliothèques non versantes ont atteint 1 269 transactions, soit 13,21% de l'ensemble des prêts et celles consenties aux établissements étrangers représentent plus de 0,50%.

En 2011, il y a deux consultations de documents sur place qui ont porté sur une thèse allemande de rhétorique ancienne soutenue en 1913 et sur des fascicules (120) du périodique cubain en sciences humaines intitulé *Bohemia*.

Les documents les plus communiqués en 2011¹⁰, sont les monographies avec 5 579 communications contre 5 845 en 2010.

Cette nouvelle tendance au profit des monographies, observée depuis 2010 (près de 56% de l'ensemble des communications) et qui se confirme en 2011 (plus de 58% de l'ensemble des communications), s'explique surtout par la nature des versements réalisés par les bibliothèques au cours de ces dernières années. En effet, depuis 2009, les bibliothèques déposent des collections de monographies de plus en plus récentes et qui font l'objet de demandes de prêt nombreuses.

Les thèses ont fait l'objet en 2011 de 2 548 communications contre 2 722 en 2010, et les périodiques de 1 249 communications en 2011, contre 1 652 communications en 2010.

Le nombre peu élevé de communications constaté sur les périodiques peut s'expliquer par le fait que la moitié des titres conservés au CTLes sont des titres morts. Il s'explique sans doute aussi dans la mesure où le CTLes est sollicité sur des titres vivants et/ou sur des fascicules récents dès lors que la consultation porte sur plusieurs années.

4.2 Statistiques de communications par champs disciplinaires

Le CTLes a poursuivi son travail d'analyse sur les documents communiqués afin de mettre en relief la ventilation entre les champs disciplinaires auxquels ils appartiennent.

Pour établir les statistiques concernant l'exercice 2011, les champs disciplinaires retenus sont identiques à ceux retenus en 2010 :

Tableau récapitulatif des champs disciplinaires retenus et des disciplines qu'ils regroupent

Champs disciplinaires retenus	Disciplines
Art	> Art
Droit	> Droit > Sciences juridiques > Sciences politiques
Economie	> Sciences économiques > Gestion
LL	> Lettres > Langues
Médecine	> Médecine > Odontologie > Pharmacie
Sciences	> Sciences exactes > Sciences naturelles
SH	> Sciences humaines
SS	> Sciences sociales

Les statistiques relatives à l'exercice 2011¹¹ font apparaître que les documents les plus demandés (tous supports confondus) sont des documents relevant du domaine de l'art.

Ces documents représentent près de 34% de l'ensemble des communications pour l'année 2011, et sont suivis par ceux qui concernent les lettres et les langues avec plus de 28%.

Si cette tendance confirme les indicateurs relevés en 2010 pour les monographies, ce n'est pas le cas pour les autres types de support. En effet, pour les périodiques, ce sont les titres en sciences humaines qui totalisent près de 40% des demandes.

¹⁰ Cf. Tableau 2 Annexe 4

¹¹ Cf. Annexe 5

Pour les thèses, dont les titres conservés au CTLes couvrent l'ensemble des champs disciplinaires retenus, ce sont les documents en langues et littératures qui, avec près de 27% des communications, prennent le pas sur les disciplines en sciences juridiques qui représentent près de 21%.

Les mémoires de 2^{ème} cycle en sciences juridiques représentent à eux seuls 42,77% des communications pour ce type de document, confirmant ainsi une tendance observée en 2010.

Si l'on considère le champ disciplinaire relatif à la médecine, il semblerait que le nombre important de communications observé sur les thèses soit dû à la fois à la richesse des collections du CTLes et aux facilités de communication.

En revanche, le nombre peu élevé de communications constaté sur les périodiques de médecine, alors même que l'établissement est pôle de conservation pour près de 400 titres, s'explique par le fait que près de la moitié des titres conservés au CTLes sont des titres morts. Par ailleurs, les demandes dans ce domaine portent essentiellement sur des années récentes. Celles-ci sont généralement conservées dans tous les établissements franciliens et les chercheurs font des demandes de proximité.

Les documents qui relèvent des champs disciplinaires liés aux sciences sociales et à l'économie font l'objet de demandes qui sont généralement comprises entre 0,2% et 2% pour l'ensemble des supports, à l'exception des mémoires de 2^{ème} cycle pour lesquels ces deux disciplines représentent entre 6% et 11% des communications.

4.3 Le recensement des documents non rendus après leur communication

Au 31 décembre 2011, l'établissement a recensé 409 documents empruntés dans le cadre du prêt depuis plus de 30 jours et qui n'ont pas été rendus au CTLes¹². Plus de 85% d'entre eux sont des documents en dépôt et plus de 89% sont des documents qui appartiennent ou ont appartenu (avant cession) à l'établissement emprunteur.

Les monographies représentent près de 66% des documents non rendus et les thèses plus de 18%.

Le Service commun de la documentation de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 détient le plus grand nombre de documents non rendus au-delà de 30 jours, suivi de la Bibliothèque Sainte Geneviève¹³. Pour ce dernier établissement, la majorité des documents non retournés font l'objet d'une campagne de numérisation qui se poursuit au cours de l'année 2012.

Le CTLes procèdera à des réclamations systématiques pour l'ensemble des documents non rendus au cours du 1^{er} trimestre 2012.

Les établissements qui émettraient le souhait de conserver définitivement certains de leurs documents (en dépôt), seront invités à adresser un courrier officiel au CTLes afin que celui-ci puisse reporter de manière définitive cette information dans ses catalogues.

¹² Cf. Annexe 6

¹³ Université Paris 3, SCD : 71 documents ; Bibliothèque Sainte Geneviève : 60 documents ;

5. Le plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France

En 2011, le nombre de mètres linéaires transférés dans le cadre du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France représente près de 41 mètres linéaires.

L'ensemble des mètres linéaires transférés depuis 2005, date de lancement du plan, totalise près de 2 kilomètres linéaires.

Au cours du deuxième semestre 2011 le CTLes a organisé conjointement avec la BIUSanté des visites auprès des établissements participant au plan de conservation. Ces visites se poursuivront au cours du 1^{er} trimestre 2012.

5.1 La constitution des fonds de référence

Dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Ile-de-France*, 28 transferts de collections ont été réalisés en 2011 entre les différents pôles de conservation. Ces transferts représentent un total de près de 41 mètres linéaires de périodiques qui ont permis à la fois de combler les lacunes des pôles de conservation et de libérer des espaces dans les magasins des bibliothèques participantes.

Le CTLes a pour sa part participé à 12 de ces transferts en tant qu'expéditeur ou destinataire de collections.

Au total, le CTLes a envoyé plus de 13 mètres linéaires de collections à différents pôles de conservation et reçu près de 16 mètres linéaires de périodiques pour lesquels il est lui-même pôle de conservation.

Les différents partenaires se sont échangés plus de 11 mètres linéaires¹⁴.

Au total, ce sont donc plus de 29 mètres linéaires que le Centre a transférés ou reçus, ce qui représente 71,5 % du métrage linéaire total des collections transférées dans le cadre du plan.

Il a également réalisé deux transferts, représentant plus de 3 mètres linéaires, pour lesquels les bibliothèques concernées ne disposaient pas de moyens logistiques nécessaires.

Sur l'ensemble de l'année 2011, les transferts réalisés dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* ont permis au CTLes de libérer plus de 130 mètres linéaires dans ses magasins (collections pilonnées).

Au cours de l'année 2011, 3 listes ont été constituées et envoyées à la BIUS (concernant les domaines *Reproductive medicine, Rheumatology, Sexually transmitted diseases*). Il appartient en effet toujours à cette dernière de demander à l'ABES une extraction des états de collection des différents établissements participant au plan.

5.2 Les visites auprès des bibliothèques partenaires

Depuis le mois de juin 2011, le CTLes a entrepris une série de visites de l'ensemble des établissements participants au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

AU 31 décembre 2011, huit bibliothèques ont pour l'instant fait l'objet de ces visites :

¹⁴ Cf. Annexe 7

- La Bibliothèque universitaire de médecine du Kremlin-Bicêtre de l'Université Paris Sud 11.
- La Bibliothèque Jean Dausset de l'Université Paris-Nord – Paris 13.
- La Bibliothèque universitaire pluridisciplinaire de Saint-Quentin-en-Yvelines de l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines.
- La Bibliothèque universitaire médicale de Boulogne (Hôpital Ambroise Paré) de l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines.
- La Bibliothèque de l'UFR de médecine – Site Villemin de l'Université Paris Diderot – Paris 7.
- La Bibliothèque pédiatrique de l'Hôpital Robert Debré de l'Université Paris Diderot – Paris 7.
- La Bibliothèque de l'UFR de médecine – Site Xavier Bichat de l'Université Paris Diderot – Paris 7.
- La Bibliothèque de médecine de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Ces visites, qui doivent se poursuivre au cours du premier trimestre 2012, sont réalisées en collaboration avec la BIUSanté.

Ces réunions poursuivent plusieurs objectifs :

- Faire le point sur le traitement des listes et les éventuelles questions ou difficultés soulevées par le plan de conservation partagée.
- Permettre la mise en cohérence de la base de données du plan et du SUDOC notamment pour les états de collection.
- Faciliter les propositions de dons visant à combler les lacunes des pôles de conservation et l'attribution des titres orphelins.
- Comblent les lacunes des collections de chacun des pôles (9,5 mètres linéaires de collections ont ainsi pu être transférés à l'occasion ou à la suite de ces visites).
- Préparer la réunion annuelle de l'ensemble des participants.

Une réunion de l'ensemble des participants au plan a eu lieu en mars 2012, elle a donné lieu à la présentation de la plateforme de travail partagé et du rapport détaillé de l'activité menée depuis 2005. Ce document fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour du présent conseil.

6. La présentation et la promotion de l'établissement

Le CTLes encourage les visites des professionnels au sein de sa structure. C'est là l'occasion de présenter les activités de l'établissement et de sensibiliser les collègues des bibliothèques partenaires aux spécificités de son activité.

La réalisation du voyage d'études annuel qui est organisé par le CTLes depuis 2005, permet non seulement d'accompagner les actions de formation, en faisant découvrir aux personnels la réalité documentaire d'établissements qui leur resterait sinon largement méconnue, mais aussi de sensibiliser les agents aux enjeux liés à la construction du nouveau silo.

Les déplacements professionnels réalisés au cours de l'année 2011 ont permis d'enrichir la réflexion sur l'équipement du nouveau silo en ce qui concerne la nature de l'équipement à adopter.

L'établissement qui a organisé en 2011 des journées professionnelles sur le thème de la mutualisation des ressources, compte organiser en 2012 une manifestation sur le thème de la gestion dynamique des collections et la fourniture de documents à distance.

6.1 Les visites de l'établissement

Dans le cadre des formations, organisées par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), le CTLes a reçu 19 élèves bibliothécaires encadrés par 2 collègues de l'école. Les différents chefs de service ont été mobilisés dans le cadre de cette visite qui a donné lieu à une présentation de l'établissement et à un exposé sur le thème de la conservation partagée.

L'établissement a par ailleurs reçu une trentaine de collègues de la Bibliothèque Censier – Université Paris 3 la Sorbonne Nouvelle et de la bibliothèque de Paris 6 – Université Pierre et Marie Curie Paris 6. Ces visites ont donné lieu à une présentation des services et des activités liées au traitement des collections.

L'établissement a aussi accueilli une dizaine de collègues de la Bibliothèque nationale de France dans le cadre de groupes de travail thématiques autour de la gestion des magasins, de la communication des collections par navette et du système informatique.

Il a aussi accueilli cinq collègues de Paris-Tech, Institut des sciences et technologies, dans le cadre d'une visite de présentation de l'établissement s'inscrivant dans le cadre des réflexions qui sont menées dans le cadre du projet du Plateau de Saclay.

Le CTLes a enfin reçu, le 24 novembre 2011, l'équipe de direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. La présentation de l'établissement a permis, au-delà de l'exposé des pratiques et du mode de fonctionnement du CTLes, d'aborder la problématique de la gestion dynamique des collections notamment dans le cadre d'un partenariat avec plusieurs établissements.

Les visites qui sont organisées par le CTLes revêtent de plus en plus un caractère thématique. Ce n'est plus tant la présentation de l'établissement comme bibliothèque de dépôt qui motive les demandes, mais plutôt les aspects particuliers de son activité et des services proposés. Le service du prêt inter bibliothèques (PIB) de la BnF a souhaité une présentation détaillée de l'activité de fourniture de documents à distance du CTLes. Les agents du CTLes affectés à ce service ont pu à leur tour bénéficier à la BnF d'une présentation de l'activité du PIB et rencontrer les partenaires du réseau.

L'établissement reconduira en 2012 l'organisation de visites qu'il s'agisse de visites inscrites aux formations de l'ENSSIB ou des visites à l'attention des professionnels des établissements de l'enseignement supérieur.

6.2 Les échanges avec les utilisateurs dans le cadre du service du prêt entre bibliothèques

Afin d'améliorer la qualité du service rendu dans le cadre du prêt entre bibliothèques, l'établissement a mis en place en 2010 un programme de sensibilisation des personnels aux contraintes liées à cette activité.

Il s'agit d'associer, sur la base du volontariat, et à raison d'une demi-journée, les personnels du CTLes, qui interviennent lors des transactions de prêt, aux activités et tâches dévolues à leurs collègues au sein des établissements demandeurs.

Dans le cadre de la réciprocité, l'établissement a accueilli en 2011, au sein de son service de prêt, des collègues de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

En 2012, l'établissement a d'ores et déjà programmé un stage d'une demi journée au sein du service du prêt de la Bibliothèque Cujas, ainsi que l'accueil des collègues de cet établissement.

6.3 Le voyage d'études

La thématique du voyage d'études, organisé du 24 au 25 mars 2011 à Lyon, était axée sur les silos de stockage et l'organisation des services de traitement matériel des collections.

Les visites de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu et de la Bibliothèque de l'Ecole normale supérieure ont permis de comparer les différentes techniques de stockage et en particulier celles relatives aux documents de grand format, mais aussi d'appréhender les enjeux liés à un projet de construction, notamment en ce qui concerne la conduite de projet. La présentation du projet de la réserve documentaire de l'agglomération lyonnaise a donné lieu à un échange nourri entre les agents du CTLes et notre interlocuteur à l'Ecole normale de Lyon.

Enfin, la visite du SCD de l'Université Lumière – Lyon 2, Bibliothèque universitaire Chevreul a permis au-delà de la présentation du projet architectural d'aborder un grand nombre de questions relatives à l'implantation des magasins denses mobiles et à l'organisation des services de traitement matériel des collections.

A l'instar des années précédentes, ce voyage d'études, auquel ont participé 14 agents du CTLes, a donné lieu à une présentation lors de la réunion de début d'année au mois de janvier 2012.

En 2012, le CTLes organisera un voyage d'études à Berlin du 6 au 7 septembre, auquel devraient participer 15 agents de l'établissement. Les visites programmées concernent les établissements suivants :

- La bibliothèque de l'*Universität der Künste Berlin* ;
- la *Staatsbibliothek zu Berlin Preußischer Kulturbesitz*.

La thématique de ces visites portera sur la conception de magasins modernes, et sur la logistique mise en place pour le traitement de documents en provenance d'autres établissements et leur intégration en magasins.

Les voyages d'étude sont pour l'établissement l'occasion d'associer encore plus étroitement les personnels à la réflexion qui est menée depuis maintenant deux ans tant sur les modalités de stockage que sur les offres de service pour l'avenir.

6.4 Les déplacements professionnels

L'ensemble des déplacements professionnels de l'année écoulée fait systématiquement l'objet d'une présentation aux personnels du CTLes lors de la réunion de début d'année.

L'équipe de direction s'est rendue en janvier 2011 à Boston Spa en Grande-Bretagne pour une visite de la Bibliothèque de dépôt de la British library. Cette visite s'inscrivait dans un contexte de propositions d'équipement de magasins pour l'extension du CTLes. La particularité du silo de Boston Spa tient à l'existence de magasins de grande hauteur entièrement automatisés et à oxygène raréfié. Il s'avère que ce type de magasins n'est pas approprié dans le cadre du projet d'extension du CTLes. La taille du silo, le nombre de communications réalisées, les coûts d'investissement et de fonctionnement rendent cette solution inadaptée à notre projet.

Le deuxième déplacement professionnel, toujours au cours du premier semestre 2011, a eu pour objet la visite de la Réserve centrale du réseau public de lecture de Communauté francophone de Belgique à Lobbes. Cette visite a permis, non seulement, de déterminer les inconvénients et les avantages des magasins équipés uniquement de rayonnages traditionnels fixes, mais aussi de préciser le périmètre de l'intervention de la directrice de cet établissement lors des journées professionnelles organisées par le CTLes en 2011.

La visite du silo des bibliothèques universitaires de Catalogne, intervenue en juin, a notamment permis de comparer les usages dans le domaine de la fourniture de documents à distance pour des collections à rotation lente conservées dans des magasins distants.

Le directeur du Consortium des bibliothèques universitaires de Catalogne interviendra en 2012 lors des *Journées professionnelles du CTLes*.

La directrice adjointe du CTLes qui est membre élu du *Comité permanent de l'IFLA Construction des bibliothèques et équipement*, s'est rendue à San Juan de Porto Rico dans le cadre du Congrès annuel de cette association.

L'équipe de direction s'est rendue en octobre 2011 à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lucerne afin de rencontrer le directeur de cette bibliothèque, président du Groupe Liber architecture. Le contenu et les modalités d'une intervention, dans le cadre du *Congrès LIBER architecture* qui se tiendra du 18 au 20 avril à Prague, ont été définis à cette occasion.

La participation du CTLes à cette manifestation se déclinera autour de la présentation de quatre affiches et de deux vidéos réalisées en interne.

Dans cette perspective de valorisation et de promotion de l'établissement, le CTLes a répondu à l'appel à communication pour la Conférence satellite de l'IFLA qui se tiendra les 9 et 10 août 2012 à Kuopio en Finlande.

Cette conférence organisée conjointement par la Bibliothèque nationale de dépôt de Finlande et le *Comité permanent de l'IFLA, Acquisition et développement des collections*, a pour thème *Global policies, Imperatives and Solutions for the Efficient Library Collection Management and Access to Less Used Documents*.

Le CTLes a proposé comme titre de son intervention : *The CTLes: an Example of Stewardship and Service Leading the Way in Collection Mutualization*.

L'établissement a par ailleurs pour projet de présenter une affiche détaillant ses activités dans le cadre de la *Poster Session* de la Conférence générale de l'IFLA qui se tiendra à Helsinki des 13 au 17 août 2012.

6.5 Les journées professionnelle du CTLes

Les journées organisées par le CTLes les 27 et 28 juin 2011 ont donné lieu à la présentation d'un bilan détaillé lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le 9 novembre 2011.

Cette manifestation a eu lieu à l'Université Paris Diderot Paris 7 (amphithéâtre Buffon) et a rassemblé 124 participants et 18 intervenants.

En 2012 l'établissement organisera pour la troisième année consécutive des journées professionnelles qui auront pour thème la *gestion dynamique des collections et la fourniture de documents à distance*.

Le programme détaillé de ces journées qui se tiendront les 7 et 8 juin prochains au sein du bâtiment Le France, fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour du présent Conseil d'administration. À l'instar de l'année dernière, le CTLes a programmé des interventions de collègues étrangers. Les journées s'achèveront par la visite de la Bibliothèque de la FMSH et de ses magasins distants situés à Charenton.

II. LES MOYENS

Les effectifs de l'établissement sont constants depuis 2006 pour la filière bibliothéconomique. En septembre 2011, l'établissement a obtenu la transformation d'un poste d'assistant des bibliothèques en un poste de bibliothécaire adjoint spécialisé.

L'établissement s'est inscrit dans la phase d'élaboration d'un contrôle interne comptable selon les directives que la Direction générale des finances publiques (DGFIP) a transmises aux opérateurs de l'État.

Le système intégré de gestion d'archives et de bibliothèque Flora, objet du lot 1 du marché passé avec EVER TEAM dans le cadre du projet de réinformatisation du CTLes, a été livré avec succès en mai 2011.

1. Personnels

Tableau relatif à la répartition des effectifs par catégorie (situation au 31/12/11)

Corps	Nombre D'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels	Nombre d'emplois sur ressources propres	Rompus de temps partiel	Quotité travaillée	Total colonnes 1 et 4
Conservateurs	2	2				2	2
Bibliothécaire	1	1				1	1
Ingénieur d'études	1	1				1	1
ADAENES	1	1				1	1
BAS	3	3				2,3	3
Assistant de bibliothèque	3	2	1			3	3
SAENES	1	1		1		1,8	2
Magasiniers principaux	1	1				1	1
Magasinier des bibliothèques	9	6	3	2		10,6	11
ADJAENES	2	2				2	2
Total	24	20	4	3		25,7	27

Au 31 décembre 2011, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 27 agents sur le site de Bussy-Saint-Georges. Conformément aux engagements pris lors des différents conseils d'administration, les recrutements sur budget propre sont limités aux remplacements

d'agents en congé de maladie ou de maternité, non compensés par des crédits de suppléance du Rectorat.

Le CTLes a obtenu la transformation d'un poste d'assistant des bibliothèques en un poste de bibliothécaire adjoint spécialisé à compter du 1^{er} septembre 2011. Ce poste a été pourvu par un agent lauréat du concours de BAS.

1.1 Les personnels titulaires

Dans la filière des bibliothèques, l'établissement compte 18 postes pourvus par des agents titulaires ou stagiaires (16 postes sur site et 2 postes mis à disposition dans d'autres établissements) :

Sur site :

- 1 conservateur général ;
- 1 conservateurs des bibliothèques ;
- 1 bibliothécaire ;
- 1 ingénieur d'études ;
- 3 bibliothécaires adjoints spécialisés ;
- 2 assistants des bibliothèques ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques ;
- 6 magasiniers des bibliothèques.

A ces personnels, il convient d'ajouter :

- 1 conservateur général affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série ;
- 1 magasinier des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

Dans la filière administrative, nous comptons 3 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADAENES) ;
- 1 secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SAENES) ;
- 2 adjoints administratifs principaux (ADJAENES).

A compter du 1^{er} avril 2012, et à la demande de la Direction départementale des finances publiques de la Seine Saint Denis (DDFIP) la gestion des payes sera informatisée grâce à l'installation du logiciel GIRAFE.

1.2 Les personnels contractuels sur postes vacants

Au 31 décembre 2011, le CTLes compte 4 agents contractuels employés sur des postes de titulaires vacants (1 B et 3 C).

Il convient de rappeler ici la spécificité des profils de poste des magasiniers affectés au CTLes qui rend difficile le remplacement des postes vacants par des titulaires.

La fiche de poste de ces agents prévoit qu'ils puissent assurer les navettes quotidiennes de PEB (du lundi au vendredi) entre le CTLes et les bibliothèques versantes, qu'ils assurent le suivi des transferts sur site une fois par semaine, et qu'ils prennent en charge par ailleurs les transferts de collections, retenues par le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

Les candidats doivent non seulement être titulaires du permis B, mais ils doivent aussi être en mesure de conduire dans Paris avec les difficultés que cela suppose.

Enfin, les magasiniers du CTLes interviennent à la fois sur des collections comme dans n'importe quelle bibliothèque, mais ils doivent surtout manipuler des charges lourdes (entre 10 et 25 kg). Ces charges correspondent au poids des conteneurs qui contiennent les documents qui sont intégrés dans les magasins.

1.3 Les personnels sur budget propre

Le CTLes a employé en 2011 trois agents contractuels sur budget propre afin de répondre à des besoins ponctuels sur des chantiers spécifiques limités dans le temps (navette de prêt, récolement des collections en magasin, dédoublement des thèses de médecine, conservation partagée).

- 2 magasiniers des bibliothèques pour une période de 12 mois ;
- 1 SAENES pour une période de 12 mois.

La charge de travail en matière administrative, qui est liée à l'augmentation des activités de l'établissement, a nécessité la prolongation pour 12 mois du contrat de l'agent administratif de catégorie B recruté sur budget propre.

2. Le budget de l'établissement

Cette partie est consacrée à la présentation du *Compte financier* qui fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour et qui sera présenté par Madame l'agent comptable du CTLes.

3. L'activité du service des affaires budgétaires et comptables

La formation des deux adjoints administratifs qui ont rejoint l'établissement en septembre 2010 s'est poursuivie tout au long de l'année 2011.

L'agent qui est spécifiquement affecté à la saisie des recettes sous l'autorité du gestionnaire est également affecté à mi-temps aux écritures comptables sous l'autorité de l'agent comptable.

L'agent qui est chargé du suivi de la dépense est par ailleurs associé à des dossiers instruits par le gestionnaire.

L'établissement s'est inscrit dans la phase d'élaboration d'un contrôle interne comptable selon les directives que la Direction générale des finances publiques (DGFIP) a transmises aux opérateurs de l'Etat.

3.1 L'exécution des dépenses

Le service a émis 648 mandats pendant l'exercice 2011 contre 654 pendant l'exercice 2010.

Le nombre de mandats rejetés connaît une baisse de près de 55%. Il passe de 31 sur l'exercice 2010 à 14 sur l'exercice 2011.

L'établissement a procédé à la régularisation des cotisations dues au Fonds de solidarité.

3.2 La gestion des recettes

Amorcée au cours du dernier trimestre 2010, l'émission mensuelle des titres de recettes relatifs à la facturation du prêt entre bibliothèques est désormais appliquée scrupuleusement. Elle permet un suivi régulier des sommes à recouvrer et une meilleure gestion des relances.

En 2011 le service a émis 1 355 titres de recettes contre 1 219 en 2010. Il y a eu un rejet de 67 titres lié à un problème informatique.

3.3 La gestion courante de l'établissement

En 2011, l'action du service a porté sur les domaines suivants :

- **La gestion de l'immobilier :**
 - Participation aux travaux relatifs à l'intégration du patrimoine dans la comptabilité générale ;
 - Suivi de la convention passée avec la BnF pour la gestion courante des locaux ainsi que des conventions relatives aux études pour les travaux de changement des groupes froids ;
- **Le suivi des marchés, contrats et conventions :**

Des difficultés sont apparues pour trois contrats aussi bien dans leur conclusion que dans leur phase d'exécution.

 - Le marché relatif aux prestations de nettoyage des locaux passé avec l'UGAP a nécessité de nombreuses mises au point de la part de l'établissement sur la qualité et la quantité des prestations fournies et sur les modalités de leur facturation.
 - Le marché relatif à l'enlèvement et à la destruction de matériels informatiques passé avec l'UGAP a nécessité les mêmes mises au point que le marché précédemment cité.
 - Le contrat passé avec le restaurant inter entreprises SCORE SERVICE a fait l'objet d'une longue négociation.
- **Les sorties d'inventaire :**

Les sorties d'inventaire qui ont été réalisées par l'établissement en 2011 ont porté exclusivement sur des biens informatiques (licences et matériels obsolètes). En 2012, il conviendra de poursuivre les sorties d'inventaire qui concernent d'autres biens que des biens informatiques et de rapprocher de manière exhaustive l'inventaire physique de l'inventaire comptable. A cet effet, l'établissement a programmé la formation de trois agents à l'utilisation de l'application du logiciel comptable au cours du deuxième trimestre de l'année.

4. La formation des personnels

En 2011, 67 agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ont suivi une formation pour un total de 126 jours.

Le nombre moyen de jours de formation par agent est de 4,59 contre 7,12 en 2010. Le différentiel important entre 2010 et 2011 s'explique essentiellement par l'importance des formations (en termes de jours et d'agents formés) dédiées au nouveau système intégré de gestion d'archives et qui ont eu lieu en 2010. A titre de comparaison, le nombre moyen de jours de formation par agent en 2009 était de 3,33.

Le nombre de jours de formation par agent en fonction est de 6,4 pour la catégorie A, de 4 pour la catégorie B et de 4,29 pour la catégorie C.

Aucun agent n'a été inscrit en 2011 à une formation dans le cadre de la formation initiale.

Cette année, 3 agents, dont 1 agent contractuel, ont bénéficié de formations pour la préparation aux concours. Les formations concernées sont d'une part, la formation par correspondance du CNED pour la préparation du concours de conservateur, et d'autre part une formation en présentiel pour la préparation au concours d'assistant de bibliothèque.

Les dépenses de formation se sont élevées à 8 681€ (contre 20 449€ en 2010). Les dépenses de rémunération des stagiaires sont quant à elles de 24 845€ (contre 36 436€ en 2010) et les indemnités liées à la formation de 5 069€.

Les dépenses de formation par rapport à la masse salariale sont de 4,87% (8,10% en 2010).

Les formations professionnelles ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes :

- hygiène et sécurité ;
- préparation aux concours ;
- bibliothéconomie (formation BnF sur la conservation et formations relatives au SUDOC).

Le nombre de formations accordées aux personnels de catégorie C a baissé par rapport à 2010, mais il reste néanmoins supérieur au nombre de formations accordées aux personnels de catégorie B.

En 2011, aucun agent n'a fait valoir son droit individuel à la formation (DIF).

5. L'informatique

Au 31 décembre 2011, les agents du CTLes utilisent 35 ordinateurs, dont 4 ordinateurs portables, 18 imprimantes et 6 serveurs. Dans le cadre de la mise à niveau du parc informatique, 5 ordinateurs de bureau et 1 serveur ont été acquis afin de remplacer des matériels obsolètes ou hors d'usage.

Le nombre d'imprimantes est en diminution par rapport à 2010 dans la mesure où l'établissement privilégie leur mise en réseau au détriment de l'attribution d'une imprimante individuelle par poste.

En 2011, le CTLes a remplacé son serveur de fichiers ainsi que le matériel réseau.

Le système intégré de gestion d'archives et de bibliothèque Flora, objet du lot 1 du marché passé avec EVER TEAM dans le cadre du projet de réinformatisation du CTLes, a été livré avec succès en mai 2011.

Au cours du deuxième semestre 2011, l'établissement a travaillé avec la Société EVER TEAM dans le cadre du lot 2 du marché de réinformatisation à la mise en place d'une plate-forme de travail partagé entre le CTLes et les établissements partenaires. Cette application qui ne nécessitera aucune installation de logiciel dans les différentes bibliothèques concernées doit permettre de fluidifier les échanges et donner accès aux archives et documents de travail dans le cadre des opérations de transferts et dans celui de la conservation partagée.

Une présentation de cette plate-forme a eu lieu lors de la réunion organisée par la BIUSanté et le CTLes avec l'ensemble des représentants des utilisateurs le 8 mars 2012.

Le produit est actuellement dans la phase test qui devrait s'achever au cours du premier semestre 2012.

III. LES ORIENTATIONS POUR 2012

Les orientations pour l'année 2012 ont été présentées lors du Conseil d'administration du 9 novembre 2011. Il s'agit d'une part de confirmer les objectifs que s'est fixé le CTLes depuis 2008, à savoir, mieux identifier et mieux répondre aux attentes de ses partenaires et valoriser les services rendus, mais aussi maintenir et améliorer la qualité des prestations offertes aux bibliothèques de l'enseignement supérieur d'Île-de-France, en matière de transferts, de communications, de traitement, et de suivi administratif.

Ces orientations se déclineront autour de 4 axes principaux :

1. La construction : un axe fédérateur au sein l'établissement.

- L'année 2012 sera caractérisée par la désignation de l'architecte chargé de la conception du nouveau silo.
- Il est certain que pour les personnels scientifiques et techniques des bibliothèques, ainsi que pour les personnels administratifs, les conséquences induites par la gestion de ce nouvel espace de stockage auront un impact sur la formalisation des processus de travail au sein de l'établissement. Pour cette raison, le CTLes poursuivra le travail de réflexion sur l'organisation des activités et des services. Cette réorganisation devrait aboutir dans le courant du mois de septembre.

2. La gestion des collections et la fourniture de documents à distance : le cœur de l'activité de l'établissement.

- En ce qui concerne les transferts des collections en provenance des bibliothèques versantes, le marché qui couvre la période de septembre 2011 à juillet 2013 (23 mois) doit permettre d'intégrer au cours de l'année 2012 près de 3 750 mètres linéaires de collections, dont 1 250 mètres linéaires seront versés au titre de la cession. Il s'agira par ailleurs de sensibiliser les établissements aux opérations de pilon lorsqu'elles sont prises en charge par le CTLes.

L'utilisation de la base de travail partagée devrait permettre de fluidifier les échanges entre le CTLes et les bibliothèques versantes, de rendre les archives des transferts effectués antérieurement accessibles et *in fine* de faciliter les transformations de dépôts en cessions.

- L'établissement poursuivra les objectifs qui ont été fixés ces dernières années en veillant à ce que les collections transférées au CTLes soient communicables dans les meilleurs délais. La révision des procédures liées à l'activité du signalement des collections dans les catalogues devrait permettre la montée en charge du chantier de conversion rétrospective des thèses.
- Dans le cadre de la conservation partagée, la mise en place de la plateforme de travail commune, augmentera la visibilité des réalisations et permettra d'optimiser les flux de documents entre pôles de conservation.
- L'objectif que le CTLes se fixe dans le cadre de la fourniture de documents à distance consiste à réduire le nombre de demandes insatisfaites. Cet objectif ne peut être atteint qu'en améliorant la lisibilité des états de collection des périodiques. L'établissement poursuivra en interne le recensement des documents

non restitués suite à un prêt. Les actions de sensibilisation aux activités du PEB seront poursuivies.

3. La valorisation et la promotion de l'établissement : un positionnement confirmé.

- L'organisation par l'établissement de journées professionnelles pour la troisième année consécutive permettra d'inscrire le CTLes dans le paysage documentaire régional, voire national, comme un acteur incontournable sur les thématiques de mutualisation des ressources et de gestion dynamique des collections. L'un des objectifs de ces manifestations consiste à encourager le développement de nouveaux plans de conservation partagée notamment en Île-de-France.
- Les interventions prévues dans le cadre de manifestations à l'étranger seront l'occasion de positionner l'établissement auprès d'organisations professionnelles internationales et contribueront à son rayonnement.
- Le CTLes poursuivra sa politique de sensibilisation à la culture bibliothéconomique envers ses personnels. Les voyages organisés chaque année sont l'occasion de découvrir d'autres pratiques et d'étayer la réflexion menée en interne plus particulièrement dans le cadre de la construction du nouveau silo.

4. La conformité entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable des biens : une priorité absolue.

Dans le cadre de la gestion comptable, l'établissement doit impérativement au cours de l'année 2012, veiller à la reprise complète des états d'inventaire depuis 2003. Il s'agit de rapprocher de manière exhaustive l'inventaire physique de l'inventaire comptable. L'établissement a programmé la formation de trois agents à l'utilisation de l'application du logiciel comptable (application inventaire) au cours du deuxième trimestre de l'année. Cette opération qui avait déjà été inscrite l'an dernier comme une orientation pour 2011, sera réalisée sous l'entière responsabilité du gestionnaire de l'établissement.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1, Les collections au CTLes

- Collections conservées au CTLes (document non fourni version informatique) p. 28
- Détail des transferts intervenus au cours de l'année 2011 p. 29
- Établissements ayant versé le plus grand nombre de collections en 2011 p. 30
- Répartition des collections par type de versement p. 30

Annexe 2, Le stockage provisoire

- Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2011 p. 31

Annexe 3, Les transferts prévus en 2012

- Données recueillies dans le cadre du recensement des besoins auprès des établissements p. 32

Annexe 4, Les communications par type de documents et par statuts

- Les communications par fonds d'origine p. 33
- Communications par type de documents entre 1999 et 2010 p. 34
- Répartition des communications par types de documents et par statut p. 34

Annexe 5, Les communications par champs disciplinaires

- Répartition par discipline, tous types de documents confondus p. 35
- Répartition des monographies par champs disciplinaires p. 36
- Répartition des périodiques par champs disciplinaires p. 37
- Répartition des thèses par champs disciplinaires p. 38
- Répartition des mémoires de 2^e cycle par champs disciplinaires p. 39

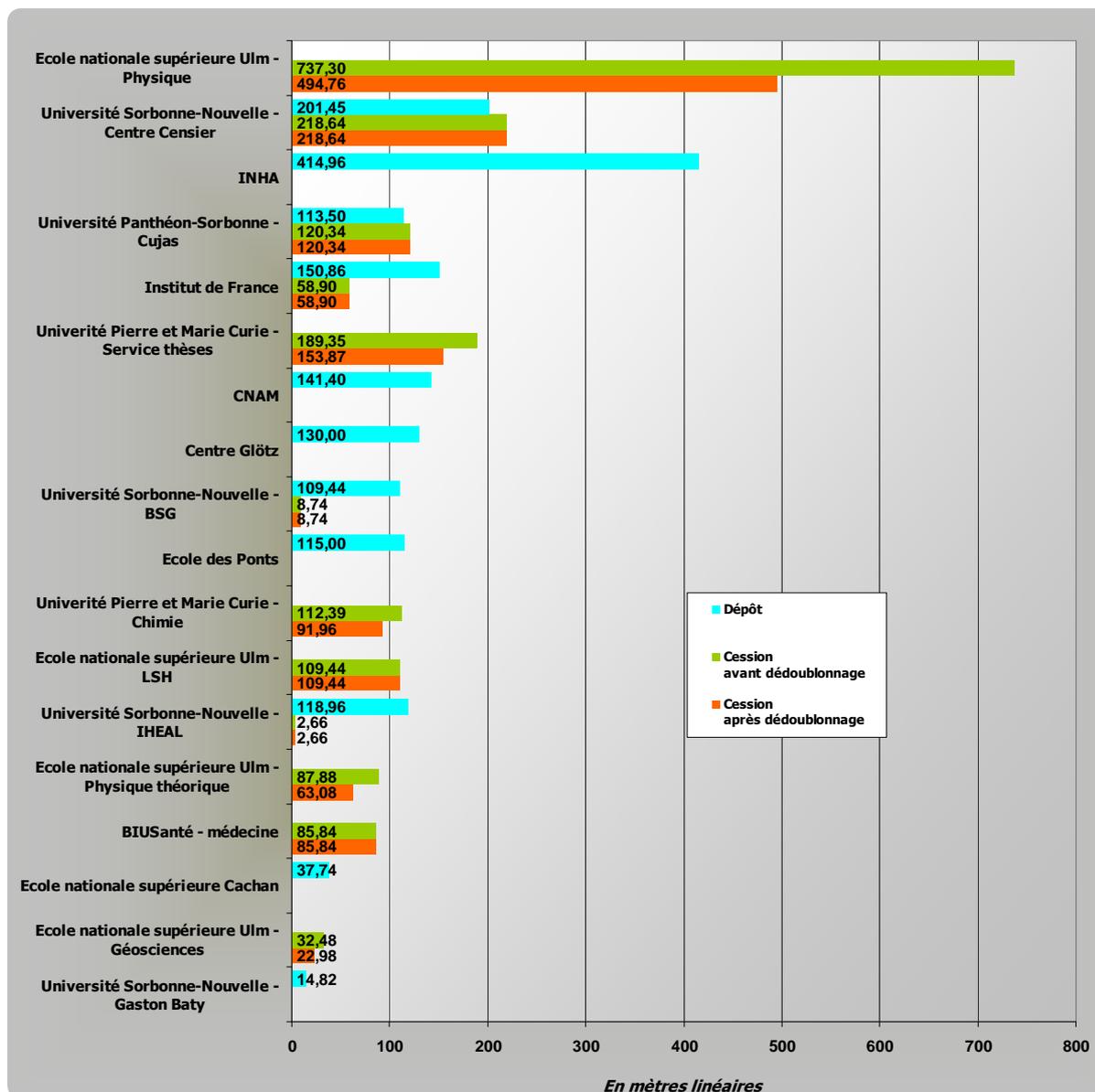
Annexe 6, Les documents non restitués

- Répartition par discipline, tous types de documents confondus p. 40

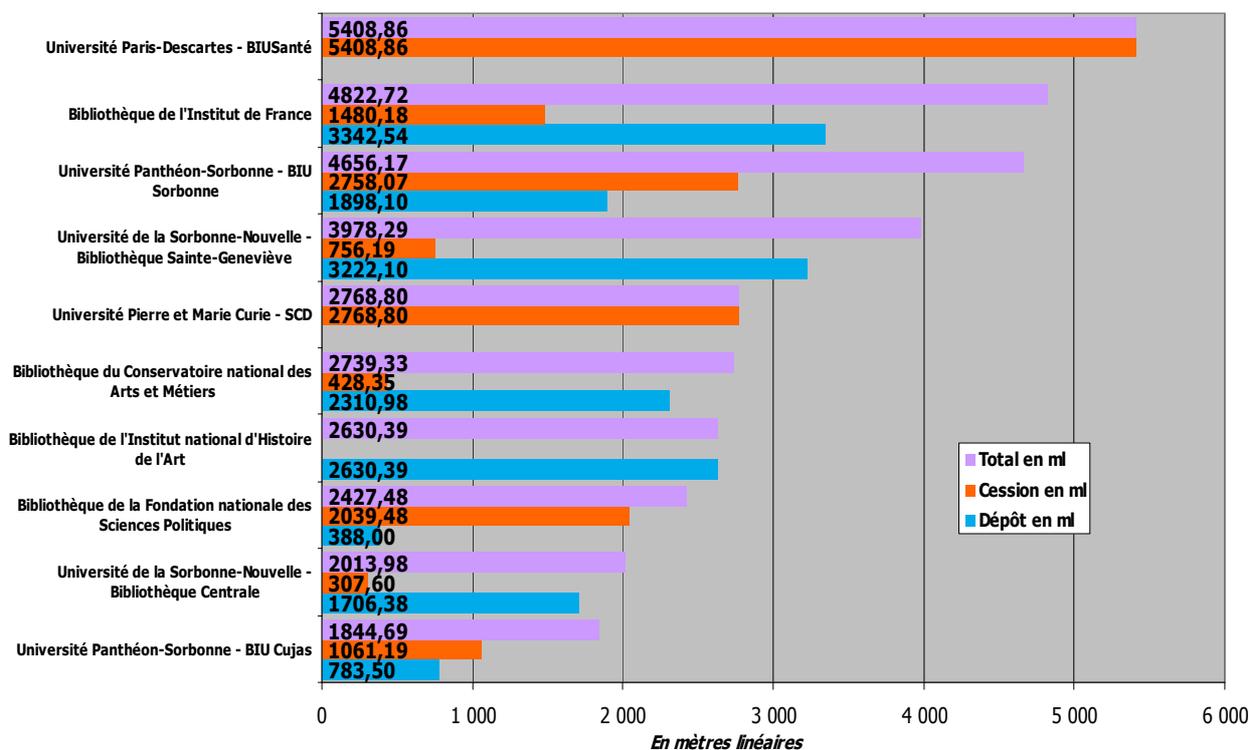
Annexe 7, La conservation partagée des périodiques de médecine

- Détail des transferts intervenus en 2011 p. 41

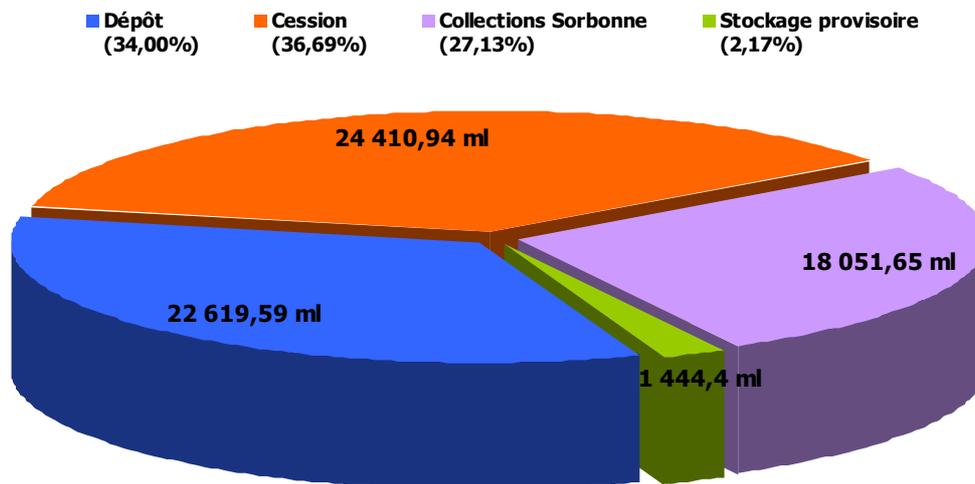
ANNEXE 1
Détail des transferts intervenus au cours de l'année 2011



Classement des 10 bibliothèques ayant versés le plus de collections au CTLes au 31 décembre 2011



Répartition des collections par type de versement au 31 décembre 2011



Les collections qui apparaissent sous la dénomination « Collections Sorbonne » concernent les fonds qui ont été transférés dans le cadre de l'opération relative aux travaux de mise en sécurité de l'Université de la Sorbonne.

ANNEXE 2

Documents conservés au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2010

Etablissements	Date de livraison	Nombre de cartons	Conditionnement atypique	Métrage en ml	Durée	Retour prévu
Université la Sorbonne nouvelle - Paris III	28/06/2002	282		112,8	11 ans	30/06/2013
Ecole nationale des Chartes (+ fonds Canavesio)	16/09/2002	151		60,4	10 ans	15/09/2012
Ecole nationale des Chartes	26/05/2003	127		50,8	9 ans	30/12/2013
Bibliothèque Jacques Doucet	02/08/2005	279		111,6	8 ans	10/04/2012
Université Paris nord - Paris XIII / bibliothèque marxiste	11/04/2005	1 984		793,6	7 ans	10/04/2010
Sorbonne	18 & 25/05/2009	788	2	315,2	5 ans	17/05/2014
TOTAL				1 444,4		

Le stockage provisoire occupe un total de près de 1 500 mètres linéaires (1 444,40) dans les magasins du CTLes

ANNEXE 3

Transferts prévus pour 2012
Données recueillies dans le cadre du recensement des besoins auprès des établissements

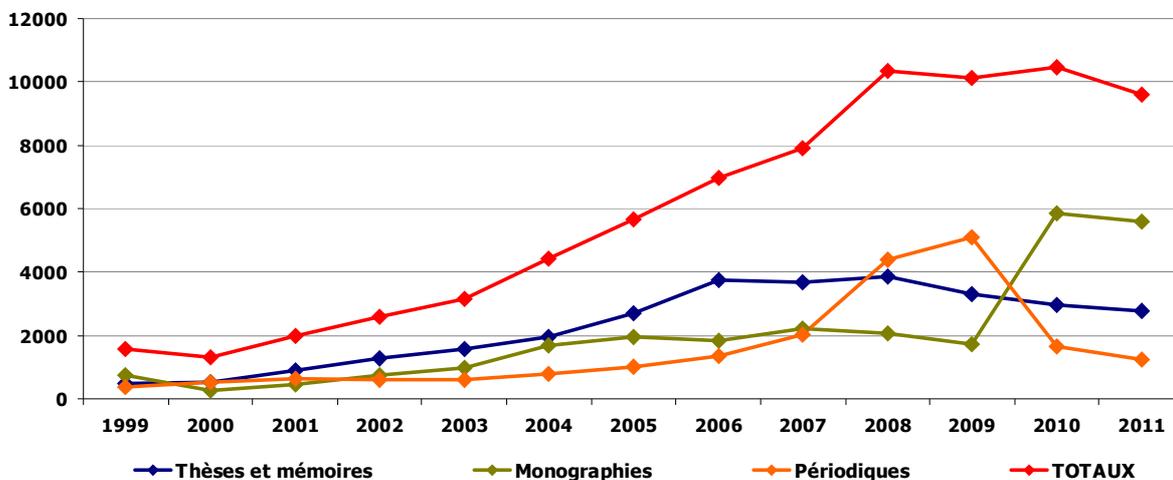
Bibliothèques	Dépôt en ml				Cession en ml				TOTAL en ml
	Périodiques	Monographies	Thèses	TOTAL	Périodiques	Monographies	Thèses	TOTAL	
Ecole des Ponts	115,00			115,00				0,00	115,00
Malesherbes - P4		66,88		66,88	77,90			77,90	144,78
IUFM Molitor - P4				0,00	37,50			37,50	37,50
Marcel Bataillon - P4		20,00		20,00	17,50			17,50	37,50
IHEAL - P3	65,00	150,00		215,00	35,00			35,00	250,00
BSG		25,00	170,00	195,00	5,50	30,00		35,50	230,50
ENS Chimie				0,00	240,00			240,00	240,00
ENS Caphès			77,74	77,74	367,59	57,09		424,68	502,42
Observatoire de Meudon				0,00	174,00	5,20	1,20	180,40	180,40
Observatoire de Paris				0,00	20,00	10,00		30,00	30,00
BIUSanté				0,00	240,00	10,00	70,00	320,00	320,00
Centre Censier - P3	65,00	100,00	50,00	215,00				0,00	215,00
Ecole des Chartes	55,00	75,00		130,00				0,00	130,00
ENS Jourdan				0,00	31,26	42,70		73,96	73,96
Mazarine	10,00	90,00		100,00				0,00	100,00
UPMC Physique-Chimie				0,00	160,00	40,00		200,00	200,00
Créteil - P12			23,00	23,00				0,00	23,00
UPMC Biologie-recherche				0,00	100,00	50,00		150,00	150,00
UPMC Math-informatique				0,00	13,00			13,00	13,00
P3 Asnières	25,00	175,00		200,00				0,00	200,00
BDIC	325,00	50,00		375,00				0,00	375,00
Nanterre - P10		100,00		100,00				0,00	100,00
UPMC Terre				0,00	83,00			83,00	83,00
TOTAUX	660,00	851,88	320,74	1 832,62	1 602,25	244,99	71,20	1 918,44	3 751,06

ANNEXE 4
Tableau des communications en 2011 par fonds d'origine

	Etablissements	Nombre de communications		Etablissements	Nombre de communications
1	Académie nationale de médecine	1	23	Institut de France	190
2	Bibliothèque administrative de la ville de Paris	2	24	Institut de géographie	10
3	Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	1	25	Institut des hautes études d'Amérique latine	180
4	Bibliothèque Mazarine	101	26	Institut national agronomique	4
5	Bibliothèque Sainte-Geneviève	595	27	Institut national de la recherche pédagogique	1
6	BIU Cujas	398	28	Institut national d'histoire de l'Art	3899
7	BIU Santé	431	29	Université Paris Est - Marne-la-Vallée	1
8	BIU Sorbonne	380	30	Musée de l'homme	2
9	Centre de documentation des mondes russes et turcs – CDMRT	1	31	Museum national d'histoire naturelle	3
10	Centre d'études africaines – CEAF	12	32	Observatoire	3
11	Centre d'études slaves	105	33	Université de la Sorbonne-Nouvelle	1460
12	Collège de France	2	34	Université Panthéon-Assas	1
13	CNAM	133	35	Université Panthéon-Sorbonne	398
14	CTLes	10	36	Université Paris Est - Créteil	12
15	Ecole nationale des Chartes	302	37	Université Paris Nord	3
16	EHESS	55	38	Université Paris Sud	7
17	ENA	1	39	Université Paris Vincennes-Saint-Denis	2
18	ENS Cachan	1	40	Université Paris-Descartes	24
19	FMSH	87	41	Université Paris-Diderot	13
20	FNSP	127	42	Université Paris-Sorbonne	512
21	INSEE	3	43	Université Pierre et Marie Curie	124
22	Institut de Droit Comparé	1	44		

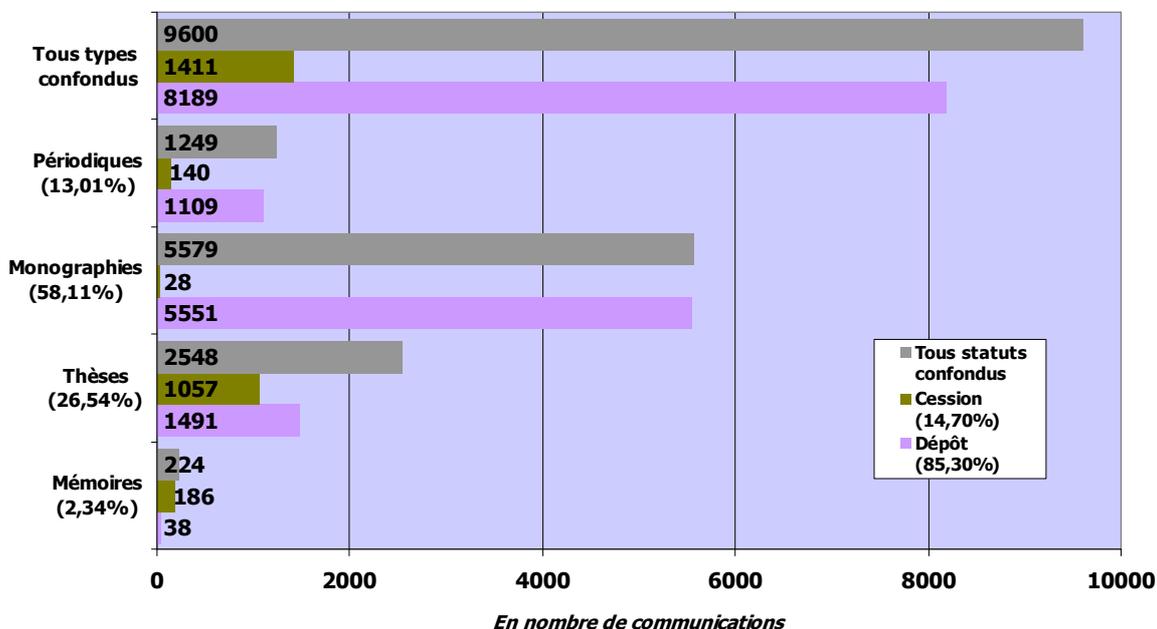
43 établissements : 9600 communications

Communications par type de document entre 1999 et 2011

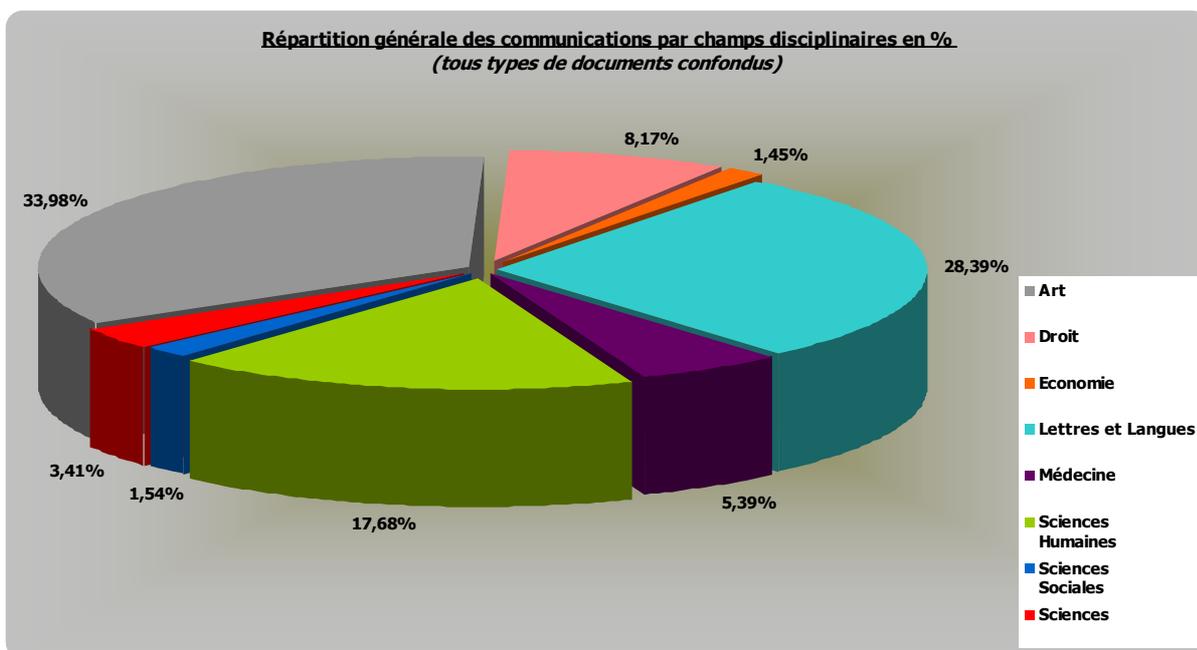
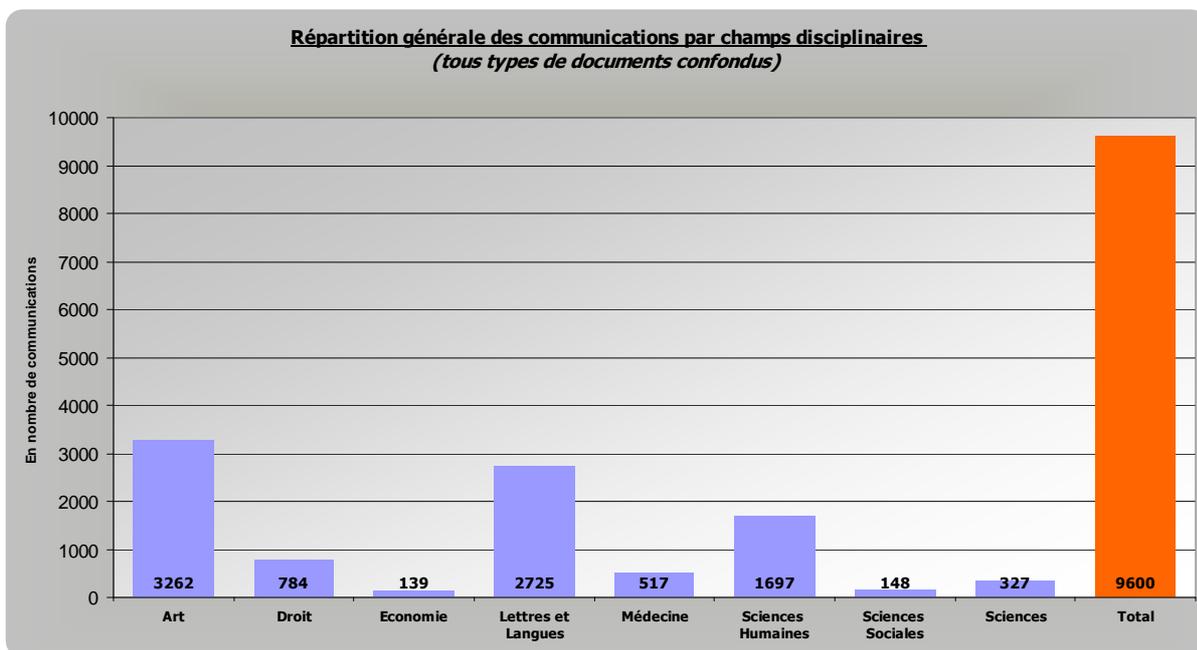


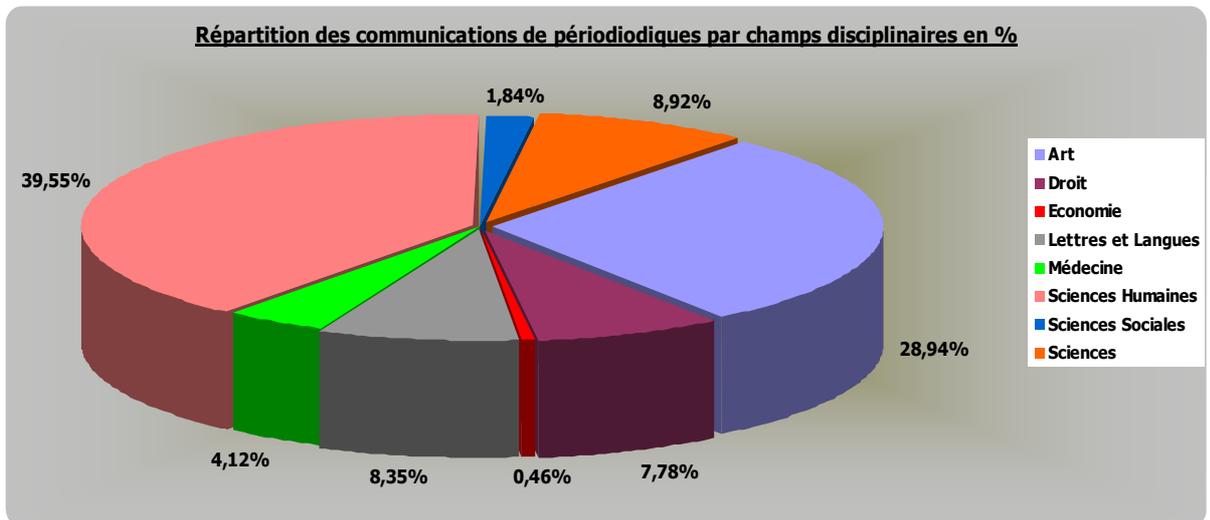
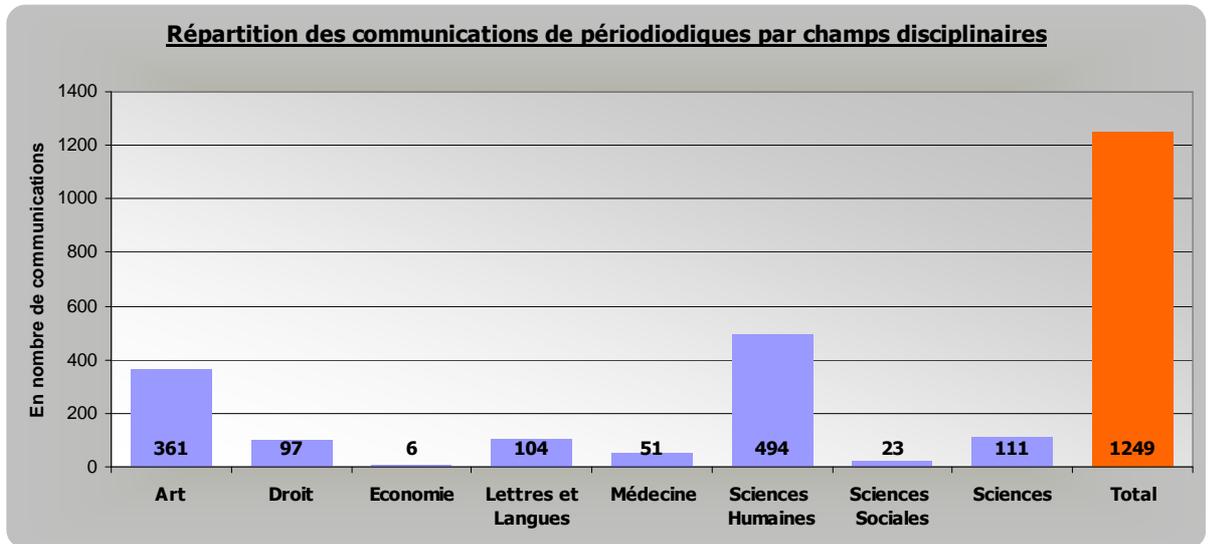
Les communications en 2011

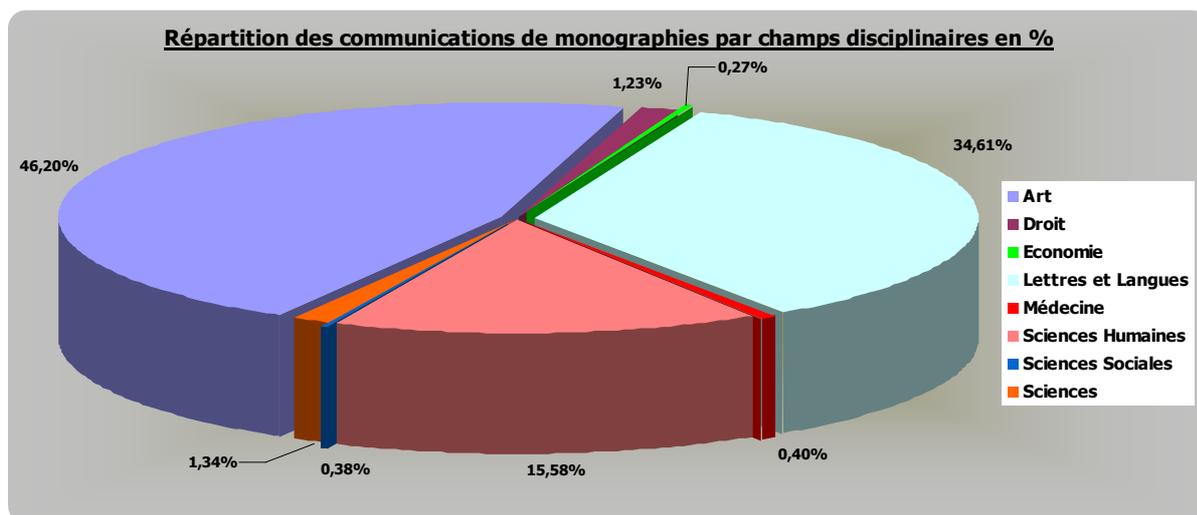
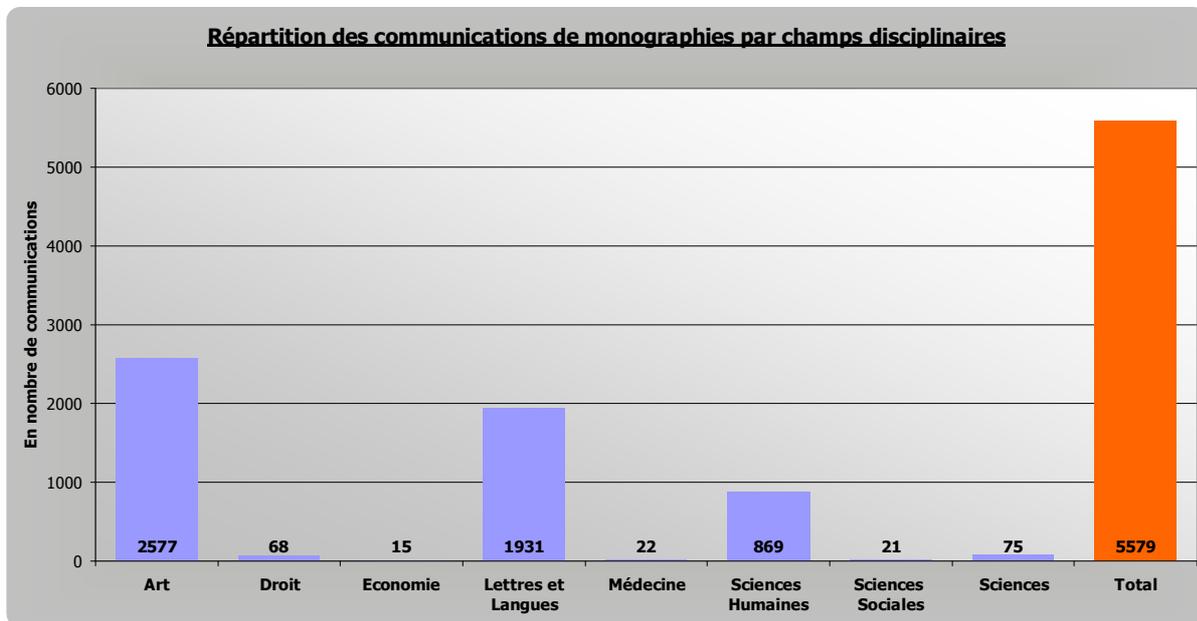
Répartition générale des communications par types de documents et par statuts

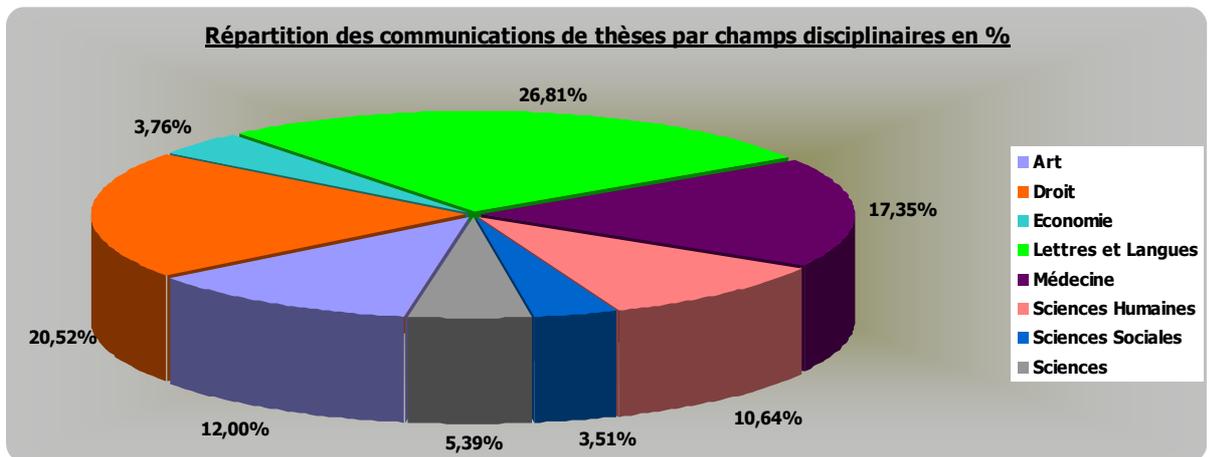
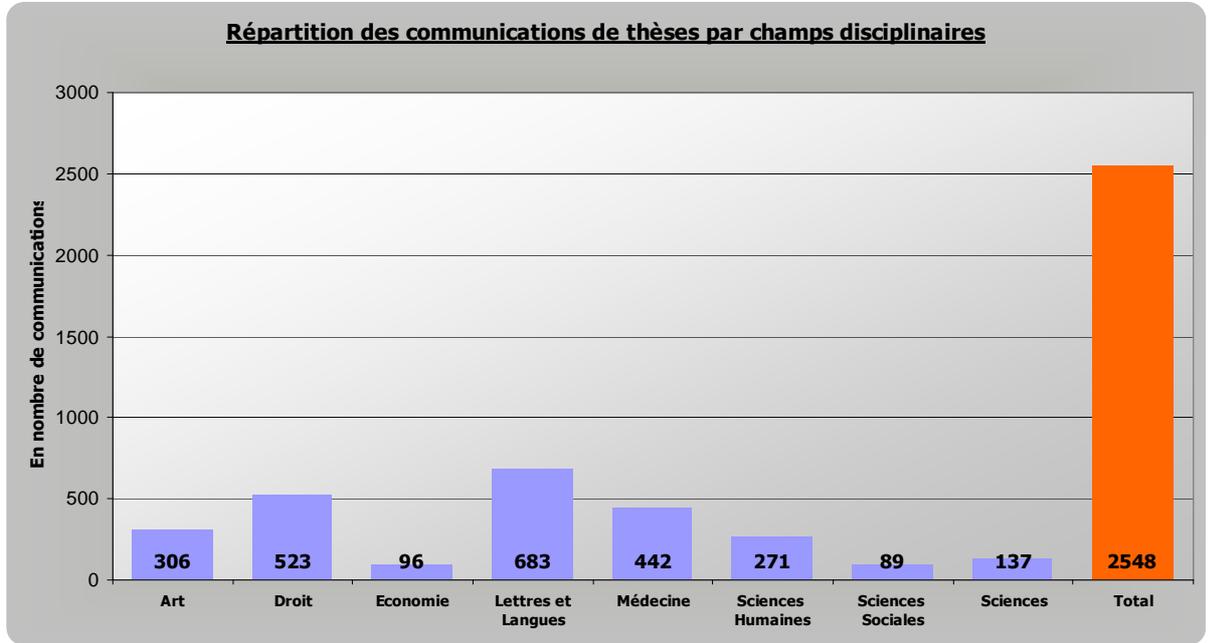


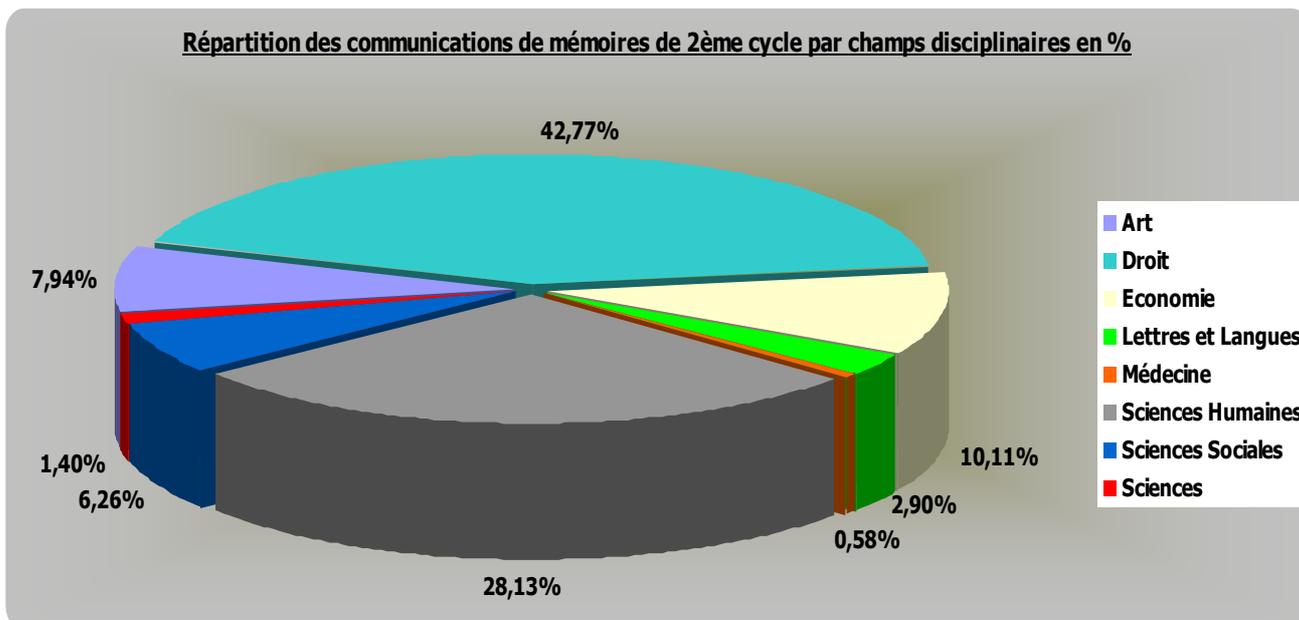
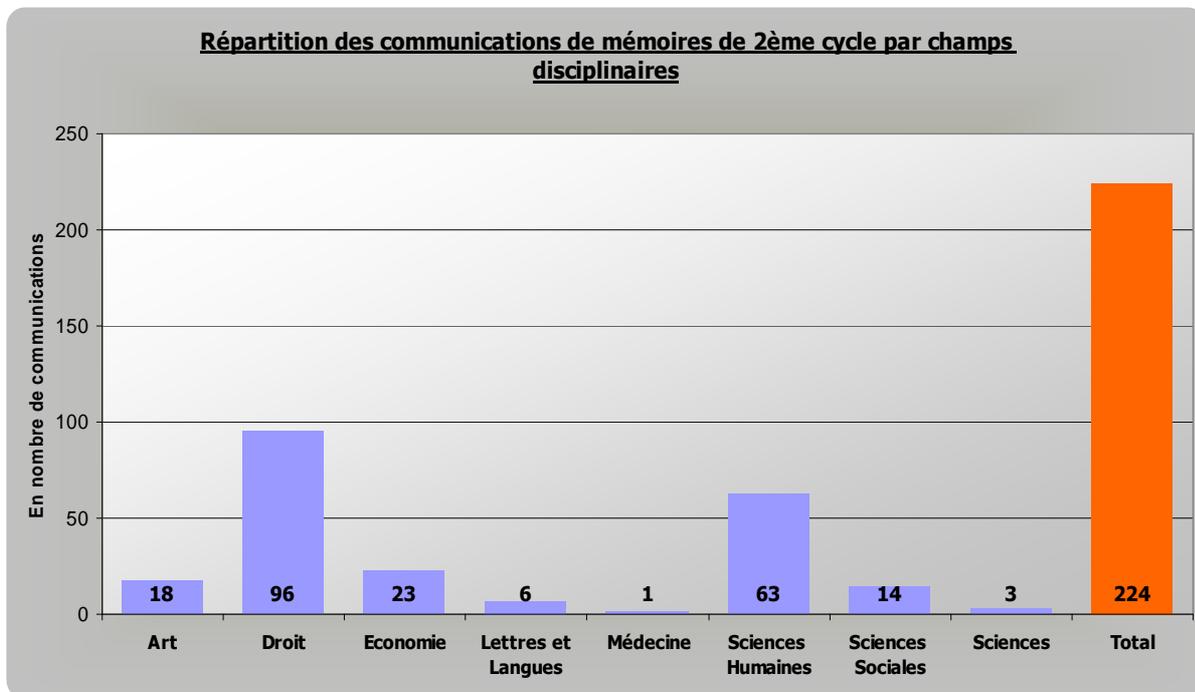
ANNEXE 5











ANNEXE 6
Documents empruntés depuis plus de 30 jours et non rendus au 31 décembre 2011

Etablissements demandeurs	Nombre de documents non-rendus	Fonds d'origine		Type de documents				Statuts	
		Fonds propres	Autres fonds	Périodiques	Monographies	Thèses	Mémoires	Dépôt	Cession
Association nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie	1		1			1			1
Bibliothèque de L'École centrale de Nantes	1		1			1			1
Bibliothèque Mazarine	6	5	1	3	2	1		5	1
Bibliothèque Multimedia Intercommunale	1		1			1			1
Bibliothèque Sainte Geneviève	60	60		1	59			59	1
BIU Cujas	22	20	2	1		9	12	8	14
BIU Santé	1	1				1			1
BIU Sorbonne	2		2	1			1	1	1
Conservatoire national des Arts et Métiers	38	38		1	37			38	
École nationale des Chartes	54	53	1	1	52	1		53	1
Fondation de la Maison des sciences de l'Homme	3	2	1	1		2			3
Fondation nationale des Sciences Politiques	10	10		2	7	1		7	3
Heidelberg University Library	1		1			1			1
Humboldt Universität Zu Berlin	1		1			1			1
INRIA Nancy Grand-Est	1		1			1			1
Institut de France (Bibliothèque)	32	32		29	3			32	
Institut des Hautes Études d'Amérique Latine	16	15	1	2	12	2		15	1
Institut national d'Histoire de L'Art	29	29		1	27	1		29	
Laboratoire des Sciences du Climat et l'Environnement	1		1			1			1
Theatre National de Chaillot	1		1				1		1
Université Aix-Marseille 1 (SCD)	1		1			1		1	
Université Angers (SCD)	1		1			1			1
Université Caen (SCD)	1		1			1			1
Université de Cergy Pontoise (Bibliothèque)	2		2			2			2
Université de Nice (SCD)	1		1			1			1
Université de Patras (Bibliothèque)	1		1			1			1
Université du Littoral Côte d'Opale (Bibliothèque)	1		1			1			1
Université Lille 2 (SCD)	1		1			1			1
Université Lille 3 (SCD)	4		4			4		1	3
Université Limoges (SCD)	1		1				1		1
Université Lyon 2 (SCD)	2		2			1	1		2
Université Lyon 3 (SCD)	1		1			1			1
Université Metz (SCD)	1		1			1			1
Université Nantes (SCD)	1		1			1			1
Université Paris 3 (SCD)	71	71		1	44	26		71	
Université Paris 4 (SCD)	32	29	3	2	25	3	2	29	3
Université Paris 11 (SCD)	3		3			2	1		3
Université Paris 12 (SCD)	1		1				1		1
Université Rennes 1 (SCD)	1		1			1			1
Université Rouen (SCD)	1		1			1			1
TOTAL	409	365	44	46	268	75	20	349	60

ANNEXE 7

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2011				
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)		
Académie nationale de médecine	Paris 5 - Saints-Pères	0,24		
Académie nationale de médecine	BIUS	1,14		
BIUS	Académie nationale de médecine	0,56		
BIUS	Paris 7 - Bichat	1,6	Transferts réalisés par le CTLes	
BIUS	Paris 12 - Créteil	2,7	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
CTLes	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	0,21	0,21	
CTLes	UPMC - Saint-Antoine (Axial-Caroli)	0,29	0,29	
CTLes	Paris 13 - Jean Dausset	3,78	3,78	
CTLes	Paris 13 - Jean Dausset	5,5	5,5	
CTLes	Paris 12 - Créteil	0,09	0,09	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,01	0,01	
CTLes	Paris 7 - Bichat	0,06	0,06	
CTLes	BIUS	3,38	3,38	
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,04		0,04
Paris 7 - Villemin	CTLes	0,23		0,23
UVSQ - Boulogne	CTLes	4,74		4,74
Paris 7 - Debré	CTLes	10,73		10,73
Paris 5 - Saints-Pères	BIUS	0,01	13,32	15,74
Paris 5 - Saints-Pères	BIUS	0,11	Total cumulé : 29,06 ml	
Paris 5 - Saints-Pères	UPMC - Biologie Recherche	0,34		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 7 - Villemin	0,02		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 13 - Jean Dausset	0,8		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 7 - Bichat	0,15		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 12 - Créteil	0,01		
Paris 6 - Charcot	BIUS	1		
Paris 7 - Villemin	BIUS	2,25		
Paris 12 - Créteil	Paris 7 - Bichat	0,07		
Paris 12 - Créteil	BIUS	0,6		
Total		40,66		